

# Cité

N° 47 - 7 €

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

**que  
fabrique  
l'Etat ?**

---

---

# SOMMAIRE

N°47 - 4<sup>e</sup> trimestre 2006 - ISSN 0756-3205 - Com. paritaire N°64853

■ **Editorial**

par Luc de Goustine.....3

**DOSSIER « Mais que fabrique l'État ? »**

■ **Manufacture nationale**

par Anne Cindric.....7

■ **Candide blessée ou l'étrange subversion naïve d'un implacable bon sens**

par Isabelle Rooryck.....11

■ **Entrailles de la force**

par Philippe Mahaud.....17

■ **« La Manu »**

par Bertrand Renouvin.....27

■ **« Le cran de l'abattu » - extrait**

par Pierre-Etienne Heymann.....35

**MAGAZINE**

■ **Une autre Europe est possible**

par Jean-Louis Clergerie.....37

■ **City-Zen et Pop'jurys**

par Criton des Alpes.....43

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction : Luc de Goustine

Imprimé par nos soins, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Ont participé à ce numéro : Anne Cindric, Jean-Louis Clergerie, Luc de Goustine, Pierre-Etienne Heymann, Philippe Mahaud, Bertrand Renouvin, Isabelle Rooryck.

Réalisation technique : Yvan Aumont, Luc de Goustine, Alain-Paul Nicolas.

Site internet : <http://www.revuecite.fr.st>

---

---

# Comment nous aider ?

- En vous abonnant - si ce n'était déjà fait - ou en vous réabonnant sans tarder si votre abonnement est arrivé à échéance (en ce cas, vous trouverez un avis inséré dans ce numéro).
- En achetant un ou plusieurs exemplaires supplémentaires de ce numéro (au prix spécial de 4,5 €) pour faire connaître *Cité* à vos amis.
- En nous communiquant les noms et adresses de personnes auxquelles nous pourrions envoyer un prospectus de présentation.
- En faisant connaître *Cité* à la bibliothèque de votre ville et en l'incitant à s'y abonner.

## BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE COMMANDE

à retourner à *Cité*, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris (règlement à l'ordre de *Cité*), on peut aussi s'abonner ou commander en ligne sur notre site : <http://www.revuecite.fr.st>

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville : .....

Courriel : .....

### ■ souscrit un abonnement

- Un an (4 numéros) Normal : ..... 27 €
- Un an (4 numéros) Double (2 ex. à chaque parution) : ... 45 €
- Un an (4 numéros) Soutien : ..... 50 €
- Un an (4 numéros) Tarif pour l'étranger : ..... 30 €
- Deux ans (8 numéros) Normal : ..... 50 €
- Bibliothèques ou collectivités (4 numéros) ..... 32 €

### ■ commande les numéros suivants (tous les numéros à 7 €)

.....

---

---

## Editorial

En guise d'éditorial, il nous a semblé que la brève introduction à la session de politique appliquée de l'IFCCE ouverte à Tulle le samedi 24 juin rassemblait les données principales du débat que nous n'avons fait qu'amorcer : celui des performances et des accomplissements de l'État, non pas comme instance arbitrale mais comme acteur prééminent, sinon exemplaire, des travaux et des jours.

**Mais que fabrique l'État ?** Poser ainsi la question, c'est marquer de l'impatience ou de l'irrévérence, insinuer que peut-être l'État manque à ses devoirs, ou les accomplit mal, ou que, vulgairement, il *fabrique n'importe quoi...* En somme, le titre de la session de l'IFCCE aurait pu faire croire qu'on était venu à Tulle chercher querelle à l'État.

Admettons que cette querelle est de cuisante actualité. D'une part le thème lancinant du « trop-d'État » sert de leitmotiv au discours dominant - en particulier à celui des tenants de la « gouvernance » européenne. A l'opposé, la plainte contre l'État absent, défaillant, déserteur, ressurgit chaque jour dans la bouche de citoyens ou d'acteurs sociaux qui se sentent orphelins face aux puissances d'argent (pensez à ces voisins de Creuse l'an dernier, mobilisant la France profonde pour la défense des services publics de proximité), ou, plus paradoxalement, de la part d'acteurs économiques, voire financiers, qui revendentiquent pour leur confort et quand ça les arrange l'abri nourricier du parapluie étatique. Chacun attend de l'État, comme d'un Dieu dont il incarnerait la Providence, un effacement de soi digne d'un anachorète ou un secours perpétuel sans tutelle ni réciprocité.

Or nous ne sommes ici ni pour revendiquer, ni pour récriminer. La position commune à la mouvance politique et intellectuelle qui se rencontre à l'IFCCE se résume plutôt dans une paraphrase de la belle formule de Ian Patocka sur le « souci de l'âme » : nous gardons volontiers, voire cultivons obstinément le « souci de l'État ». A cet égard, la ville où nous sommes parle à notre mémoire de multiples manières. Elle a enfanté et développé jusqu'à nos jours une industrie dont l'intérêt national, utile à la sécurité et à la gloire du pays, a été reconnu et consacré par le titre de « manufacture royale » d'armement sous Louis XVI, puis MAT – une entreprise publique dont Bertrand Renouvin est là pour attester les liens inti-

---

---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

mes avec les destinées ouvrières et nationales. Mais il pourrait tout aussi bien nous entretenir de la manière dont cette ville s'est avérée politiquement et religieusement dans les grandes lignes de l'histoire une cité éprouvée de la légitimité du pouvoir et a souffert à ce titre de terribles violences, des guerres de religion à la terreur révolutionnaire et jusqu'à la Résistance au nazisme qui valut ici-même ou en déportation la mort à plusieurs de ses citoyens. Bertrand le rappelait hier soir sur le trajet de la Lunade, cette procession fondée au XIV<sup>e</sup> siècle pour combattre la peste se prêta aux heures sombres à de fameux rendez-vous de patriotes. Le souci de l'État est donc ici comme chez lui et aurait motivé à lui seul cette réunion.

Pourtant, cela ne fut pas le point de départ de notre démarche. Permettez-moi de faire l'exacte confidence de notre rencontre avec Anne Cindric. C'était l'an dernier au printemps, à l'ombre de Saint-Denis, la basilique, la veille du jour où des fidèles de la tradition nationale portèrent dans la crypte aux cénotaphes des souverains français les restes de l'un de leurs derniers rejetons : le cœur torturé du jeune Louis XVII. Foin de sentimentalité. Là n'était pas notre affaire. Ce qui l'était, dans l'émission de Jean Lebrun dont nous étions avec Anne les invités, c'était d'établir le tracé échographique de l'événement dans le corps social et médiatique contemporain. Qu'avait à nous dire le cœur de cet enfant martyr qui fut encore audible ? Il y eut des historiens pour évoquer, des politiques pour résister, des rappeurs et slameurs locaux pour actualiser en rythme, quelques perturbateurs mollement inspirés pour contester et, finalement, un peintre pour faire hurler son œuvre à la face de l'événement : Anne Cindric.

Sa peinture était chair et sang projetés sur les cires, les damas, toiles de Jouy, brocards et marbres dont l'État pare son abstraction : le Cœur de l'Enfant-Roi, devenu quoi qu'on dise monument national - icône de cette grande famille des Atrides que forment citoyens et gouvernants à travers les siècles, lâchait sa lymphe, suintait sa scrofule sur le bureau de la France. La peinture d'Anne le rendait organique face à l'autre organicité que secrète et fabrique perpétuellement sous forme de symboles et d'emblèmes et d'équipements et de marchandises l'État français. Impossible de ne pas la suivre d'intention dans cette descente aux viscères...

Et c'est pourquoi notre démarche, réunissant la rationalité de l'analyse et la sensibilité de la dissection à vif, ne refusait pas l'idée d'intenter aussi à l'État cette querelle « organique » qui est non seulement celle de l'artiste, mais celle du cœur et des tripes de chacun.

C'est ici que nous fûmes rejoints et dépassés par Henri Cueco. Henri, non seulement le peintre, l'écrivain, l'homme de radio, mais le citoyen d'engagement et de réflexion pour qui le rapport de l'œuvre d'art et de

---

---

l'artiste à l'État et au marché, a été un sujet d'inquiétude et d'étude approfondie dans les années quatre-vingt d'où est issu son livre *L'arène de l'art* écrit à deux mains avec Pierre Gaudibert, conservateur de musée et fondateur de l'ARC. C'est principalement dans le sillage de cet ouvrage que se situaient les questions que nous voulions lui poser sur la nature du pouvoir culturel face au pouvoir économique et au pouvoir d'État, sur l'évolution du marché de l'Art international (a-t-il supplanté définitivement les marchés nationaux, sur l'inversion des rapports entre l'artiste et le marchand devenu comme « auteur » de l'œuvre, sur le style actuel de diffusion des œuvres en France, sur l'effet à long terme des réformes de l'État en matière culturelle, sur de récentes innovations comme le Musée Branly et leurs conséquences à la fois sur la lecture des œuvres et sur le *marché* de l'art, sur les avant-gardes décrétées par le pouvoir, sur les modes, bref un bouquet de thèmes dont Raymonde Moulin (auteur de *Le marché de l'art*, 1967, *Le marché et le musée*, 1987) qui n'a pu répondre à notre invitation est aussi l'une des meilleures analystes.

Enfin, nous trouvant sous les voûtes mystiques du cloître de l'ancienne abbaye Notre-Dame et Saint-Michel, monument national propriété de l'État doublé d'un beau musée dont le conservateur, riche d'intuitions et d'initiatives, Isabelle Rooryck, nous accueille, ayant la chance d'avoir auprès de nous Michèle Giffault, conservateur du Musée de la Tapisserie d'Aubusson, notre dialogue s'est enrichi du témoignage de ces responsables et médiateurs du patrimoine dont la collectivité publique commanditaire/bénéficiaire (fût-elle jadis ecclésiale !) est la gardienne. Hélas, ces aspects de nos échanges ne figureront pas ici, faute de s'être traduits par écrit.

Y figurent en revanche dans un face à face insolite, l'expérience politico-historique de Tulle la manufacturière et la galerie à la fois fascinante et révulsive des tableaux de l'exposition qui ne cessent de renvoyer à une perception intime du fait étatique. Cette perception serait à relier à réflexion qu'Alain Guéry menait dans *La Recherche* n°74 de mars-avril 1993 sous le titre « L'œuvre royale » ? Sommes-nous confrontés au « pouvoir magique » qu'a le suprême gouvernant d'exercer la principe d'*autorité* au sens étymologique : « accroître, augmenter la valeur » des choses et des êtres dans le sens du « croissez et multipliez » de la Bible ? L'État est-il LE producteur par excellence, titulaire comme on le disait de Charles VI, roi de France, du pouvoir *alchimique* de transcender la nature vers le divin ? Son « devoir d'autorité » à l'égard des œuvres des citoyens, s'accomplirait alors en veillant au moins à régler leurs échanges – organiser le marché - sinon à lancer la production par la commande (mécénat, colbertisme), voire à s'approprier les moyens de production (communisme). Et l'on sait bien comment cette vertu productive de l'État se retourne par

---

---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

moment en son contraire : destruction, dilapidation de l'héritage, interdiction édictée ou imposée de toute création étrangère à la sienne. État saturé, capable de transformer une « France mère des arts, des armes et des lois » en leur marâtre...

On eût jadis, peut-être, orné ces quelques « riches heures » paradoxalement d'enluminures ; nous avons le privilège de les accompagner de reproductions saisissantes – même privées de leurs couleurs – d'œuvres picturales d'Anne Cindric. Isabelle Rooryck et Philippe Mahaud en commentent ici la puissance. C'est ici le combat entre la destinée des êtres et le Destin qu'incarne par moments l'Être étatique.

Luc de Goustine

---

---

## « Manufacture nationale »

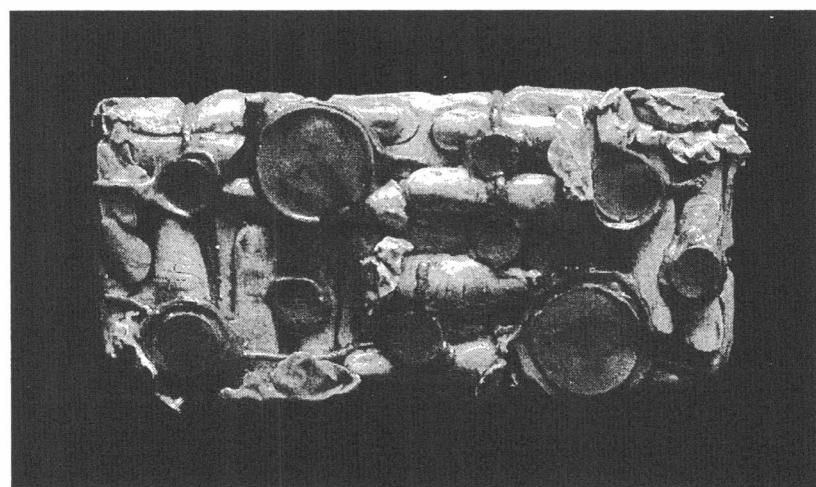
Si l'État – français - fabrique des tapisseries des Gobelins, de la toile de Jouy, de rassurants cachets de cire, des tissus de damas broché ou de la porcelaine de Sèvres, il « fabrique » aussi des harkis, la Saint Barthélemy, la rafle du Vel'd'Hiv, du sang contaminé ou de la chair à canon.

Nourrie par mon passage par l'ENA et au sein de l'appareil d'État, ma peinture se fait, sans moralisme, spectatrice éberluée du pouvoir. Le sang se mélange aux pourpres officielles, le grotesque au précieux, le barbare au civilisé.

En reliant le collectif et l'intime, l'organisé à l'organique, je cherche à donner une figure au pouvoir, à incarner cette identité nationale française, si particulière, en reconstituant une sorte de généalogie culturelle, familiale et familiale, où comme en chacun d'entre nous, le merveilleux côtoie la part d'ombre.

Anne Cindric

*Colis piégé*, 12x21, huile sur plâtre



---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

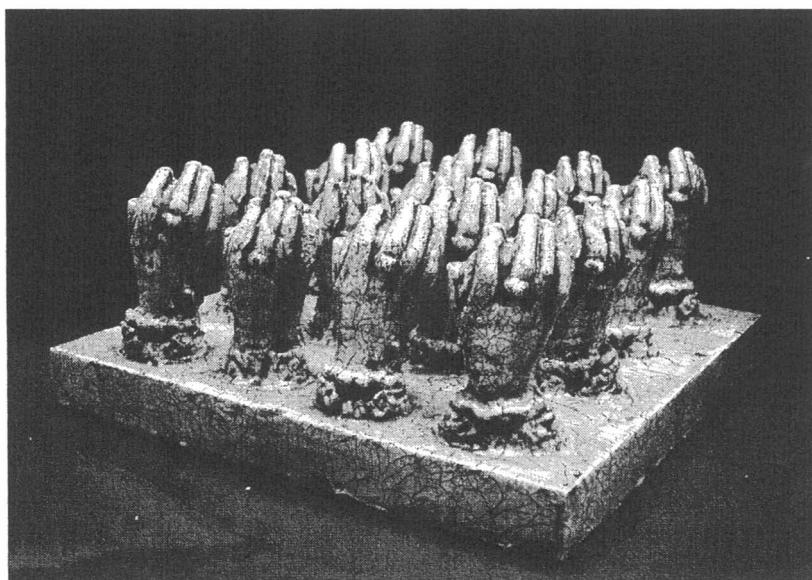
### Incarnation du pouvoir

Ici, c'est mon passage par l'ENA et par l'appareil d'État qui a été le déclencheur. Peintre, je traînais cette expérience comme un boulet, puis j'ai ressenti le besoin de donner un sens à tout cela. J'ai alors cherché à donner un corps à un pouvoir perçu comme gris et anonyme. Des expressions comme « le corps électoral », « intégrer un grand corps », « un corps de fonctionnaires », « le corps de la nation » m'ont ainsi beaucoup inspirée. Les sceaux, leurs lacs sont comme des organes, des cordons ombiliers, des réseaux de veines ou de nerfs.

Ma position est celle d'un spectateur ébahie, sans discours politique, sans jugement moral. La raison d'État côtoie l'État de Droit, le sublime, le « côté obscur de la force ». Aussi, pour en témoigner, je mélange dans mes œuvres des matériaux précieux et délicats, à une esthétique « gore ».

Quelques œuvres : *Reliquaire national, sillons, Pièces à conviction,*

*Comité de Salut Public*, 16x27x27, huile sur plâtre et bois



## Matérialisation de l'esprit français

La rencontre avec mon mari, venu de Sarajevo, d'un pays dont le nom même a disparu, a été déterminante et m'a donné envie de travailler sur l'identité culturelle française, son caractère exceptionnel et particulier.

La France, c'est pour moi l'écrit, la règle, la politesse, l'élégance. L'envers du décor, c'est le poids de l'étiquette, la dictature de la norme, le règne du monopole. La France, dans le désordre, c'est le pays des droits de l'homme, de « la grande cuisine », des haies taillées au cordeau de Le Nôtre, de « la haute couture », des comices agricoles, des premiers de promotion, des lois et décrets qu'on va inscrire - des frontons de pierre aux emballages des baguettes de pain.

Sans regrets, je porte un regard pourtant attristé sur cette France qui s'espère toujours prescriptive d'une culture à vocation universelle. Les matériaux que j'utilise, toile de Jouy, porcelaine de Sèvres, tapisseries des Gobelins, à la fois magnifiques et désuets, sont symptomatiques de ce pays qui vit sur sa grandeur souvent passée.

*Totem versaillais*, 130x130, technique mixte sur toile, plâtre et verre



---

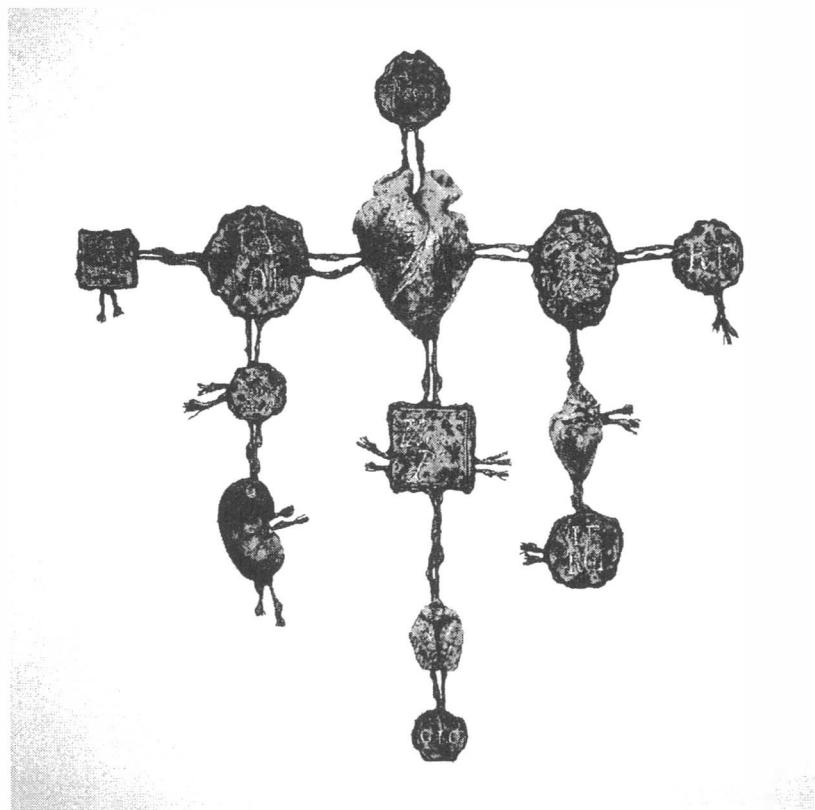
---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

### **Figuration des affaires de famille**

Là, c'est mon adolescence mouvementée qui s'exprime. Pourtant, pas d'envie d'autofiction ni de raconter ma petite histoire. C'est ainsi à travers des personnages célèbres, dépassés par leurs fonctions, écrasés par leur statut, des événements historiques, que j'ai envie d'évoquer les drames et secrets qui traversent toutes les familles. Les rois et reines ne sont pas considérés comme des personnages politiques, mais comme des archétypes paternels et maternels. Comme dans un conte ou une gazette de midiennes, parfois en contradiction avec la réalité historique, Louis XVI serait le père absent, Marie-Antoinette la femme dépensière, Louis XVII, l'enfant délateur et abusé, Robespierre, l'oncle abusif. Les guerres de religion seraient comme les combats que se livrent au sein des familles, frères et sœurs, maris et femmes. Organe, peau, individu, couple, famille, société, État sont comme les sous-ensembles d'un même univers. Les destinées personnelles deviennent publiques, la somme de nos amours et violences intimes se déchaînent en guerres.

*Réseaux d'influence*, 80x86, huile sur plâtre et textile



---

---

**Anne Cindric  
Candide blessée  
ou l'étrange subversion naïve  
d'un implacable bon sens**

**Isabelle Rooryck**

Conservateur du Patrimoine, ancienne élève de l'École du Louvre, en charge du Musée du Cloître de Tulle.

«Nous sommes des passants appliqués à passer, donc à jeter le trouble, à infliger notre chaleur, à dire notre exubérance. Voilà pourquoi nous sommes intempestifs et insolites. »

René Char

Attention : explosif !

Profondément subversive, l'exposition d'Anne Cindric est un brûlot : les œuvres présentées cet été en ce musée au cœur de Tulle appellent à la réflexion artistique, sociale, politique et philosophique des visiteurs, proposent - provoquent - non pas à la manière des pamphlets de folliculaires, mais comme des manifestes, des soufflets, des gifles qui obligent à réagir, à se réveiller d'une léthargie ronronnante et grièvement lénifiante. L'artiste est du sérial étatique, administratif, formée en parangon du genre. Elle fait face. Elle assume. Elle ne « re-présente » pas. Elle passe le plat, brut de cuisson. Elle démasque l'obscène – ce qui, à la lettre, est en dehors de la scène, comme le profane est en dehors du sacré – elle ose le dire et le mettre en image, en scène précisément, pour activer le même principe cathartique que celui du théâtre en sa fonction première. Elle ose défier l'imposture...

Surprise de rigueur : n'assisterions-nous pas ici à une stupéfiante série de tests psychanalytiques de l'État en ses missions impossibles, ses étiquettes, ses protocoles et ses usages, ses kystes et ses rétentions, ses enflures et ses ankyloses, ses plégies et ses endémies, qui se retournent sur les propres blessures de l'artiste, familiales, sociales, professionnelles, existentielles ? Poussé dans les retranchements d'une création qui n'a plus le souffle des Princes héritiers d'un Mécène ou de flamboyants Médecis, l'État républicain, volotiers plagiaires des rois, ayant tué les souve-

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

rains, voit certaines sources tarir... Il lui faudrait bien - sans trop tarder - les renouveler, boire à l'onde France. Le diagnostic d'une artiste pourrait y aider.

Car Anne aime la nation France, ses splendeurs et, tout aussi humain, son lot de misères, son *incarnation*. Fascinée, effarée, consternée même, Anne s'interroge sur le Pouvoir d'État - code de vie en administration collective - et ses formes extrêmes. Consciente de *sa part de lumière*, elle est hantée par ses tentations et ses chutes dans l'ombre, dans les ténèbres. Très sage commis de l'État sous sa face officielle, Anne plonge en la brûlure de cet art qui la possède, devient chirurgien, anatomiste même : elle dissèque en autant de « leçons » qu'eurent magnifiées le Docteur Tulp de Rembrandt ou un Géricault. Sur le billard, parfois sur le billot, elle autopsie l'État, ses corps constitués, ses membres jusqu'en leurs phanères, ses cartes génétiques, ses ADN, ses empreintes, ses masques décomposés et ses cachets qui saignent à vif, ses pompes, ses viscères en dialyse, ses biles sociales, ses émonctoires voire - scandale! - ses excréptions. Elle en expulse, comme un chirurgien des balles criblant un moribond, les scléroses, les contradictions, les impasses, les nécroses, pour en définitive peut-être, en assainir les plaies et rendre au corps sain, son intégrité purifiée... Ultime espoir. Mais faut-il que les corps soient encore en vie ? Cela va loin, très loin...

De sa réflexion sur l'État, Anne Cindric, par retour de subsidiarité, est renvoyée à son questionnement intime, à ses règlements de compte personnels. C'est en cela qu'elle interpelle chacun de nous, en pleine actualité de notre perception de la politique contemporaine, ses appareils, ses émanations, ses constructions et ses pillages. Et de ses espérances aussi, tout de même. Il y aurait matière, bien sûr, à psychanalyser l'artiste psychanalyste autant que son sujet et sa manière de le traiter. Anne Cindric anticipe : elle formule, comme un médecin avant son ordonnance, la maladie suraiguë de notre époque qui est d'affouiller toute chose pour en extraire le morbide, le sordide, le livide, le fétide, le méphitique, et d'appliquer cette étrange thérapie des extrêmes mortifères au pays lui-même. Elle le fait sur elle-même. Génialement. Elle poursuit son obsession avec raffinement, témoin d'une fin de cycle, de règne, de pouvoir. Elle parcourt les méandres de l'histoire des symboles, extrait les insignes au scalpel, griffure et macule les empreintes, brouille les gènes, révèle les négatifs et triture les inspirations aux encres sympathiques. Elle insinue son outil avec frénésie dans la matière grise du cerveau de l'État, ses replis et ses zones les plus secrètes, elle scanne et, par l'imagerie manipulée des tranches, des strates, des entrailles de l'histoire, elle détourne et détourne les emblèmes enfouis sous des laves sépulcrales de faux-semblants, de faux-fuyants, de faux-cols et de faux jetons.

---

---

### *CANDIDE BLESSÉ OU L'ÉTRANGE SUBVERSION*

L'art pourrait être capture d'innommables fantasmes mais ici, l'on entre sous des habits flamboyants dans la brutalité suggestive et volontairement décadente, avec son parèdre maniériste, d'une opération subversive qui met à nu des blessures indicibles et des interrogations semblables à des exécutions capitales. Anne, ce bout de femme délicat comme un biscuit de porcelaine, frêle et douce, apparemment, est en fait remplie d'explosifs. Faites sauter le cachet de cire, le scel, et la déflagration de l'artiste est inexorable. Bardée de diplômes qui lui donnent carte blanche au milieu des arcanes politiques et de la haute administration de l'État, elle a pu expérimenter ce dont elle parle. Anne Cindric, tête hyper ensemencée de savoir et de références, de sciences et de principes, de formatages prédigérés et de logiciels aux marques déposées, affronte le choc de l'Histoire et son cri de détresse et d'amour - l'Art - comme Jacob luttant avec l'Ange pour connaître enfin, claudiquant à vie, de quelle vérité il est pétri. Prise dans l'acier trempé du cartesianisme institutionnel, mais courageuse en diable jusqu'à l'ivresse même, elle aurait pu périr par son audace et la puissance de son exhortation ; sauvée par une passion quasi encyclopédique de l'humain, de son histoire traitée par les moyens de l'art, l'on se dit que, privée d'être artiste, elle eut sombré dans la folie. Grâce du don...!

Pétrie d'une élégance héritée d'esthétique dix-huitième raffinée, décadente et sacrificielle, Anne peut ainsi paraître, au premier abord, ce qu'elle est : une rebelle féroce, impitoyable. La subversion de Marcel Duchamp est passée par là, au rouleau compresseur de l'art égalitaire. A force de clamer : « Peut-on faire des œuvres qui ne soient pas « d'art » ? », tout est vite écrasé. Si tout est sommet, tout est plat. Des jeux de mots ciselés à l'acide d'une intelligence ravageuse, désamorcent le ridicule en le dénonçant et laissent toute chose exsangue... *French Window – Fresh Widow, Belle haleine, Eau de voilette...* Duchamp a poussé jusqu'à son propre appât cette dérision, braquant au vol les impasses bourgeoises, assassinant les travers ou les involontaires drôleries par la salve d'un esprit impitoyable et dévastateur. Anne est bien dans l'esprit de Duchamp. Ambiguïté, fascination du putride, de la contremarque, du contre masque, mais chez elle, toujours avec l'obsession de débusquer *la part d'ombre* qui sape la lumière et la met en péril. Oui cet art est cruel. Mais chez Anne, c'est pour y échapper. Il y a en secret en cette femme tant de tendresse, de la dévotion même. Elle aime la Pureté...

Une chose est au moins évidente chez Anne Cindric : elle vénère constamment les reliques, ces signes de foi en un méta avenir, un au-delà, elle célébre le culte des corps saints ordinairement déclarés tels après les plus épouvantables martyres dont les impétrants, peu volontaires mais toujours fidèles à leur étoile, auraient bien épargné leur chair. Seulement, et c'est

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

aussi ce qui fascine dans son art, il n'est jamais évident de savoir ce qu'est l'État : victime ou bourreau, accusateur ou supplicié, créateur ou terroriste? Anne veut-elle expurger cette étrange lèpre, inculquée comme une maladie nosocomiale dans les couvains du pouvoir aux louveteaux sans vision au-delà de leur tanière, une maladie qui détruit par l'intérieur toute dignité de l'histoire, toute noblesse *de la part d'ombre sans laquelle il n'est pas de lumière possible*? L'artiste brocarde la vanité des parades de l'État dès lors qu'elles s'arborent comme des devantures de décorations pour généraux momifiés des dictatures dont le XX<sup>e</sup> siècle pullule. Elle tente peut-être, par une clamour tragique, de retenir une certaine déroute des élites qui, plutôt que d'agiter les hochets de la gloriole, auraient charge et mission de renouveler le sacrifice de leur vie pour l'honneur de servir le pays, et qui pourtant placardent sur eux-mêmes comme des antivirus les symboles intouchables du pouvoir. Servir, jusqu'au don de la vie.

Pour émettre le S. O. S. qui envahit son âme d'une forme de poison de dérision, Anne Cindric prend ses risques bravement, dangereusement, car la maîtrise des conséquences, de l'entendement, n'est pas assurée. Cette succession orgiaque d'images en télescopage illustrant le gavage médiatique quotidien du citoyen moderne, entraîne aux portes d'une N. D. E., une *near death expérience*, au seuil d'un au-delà irréversible, d'une révérence tirée, jamais si proche, certes, de la révélation mais qui broie tout le péri-sable en échange. Ne demeurent de ces cataclysmes que l'inaltérable, l'immatériel, l'indicible... Cette endoscopie publique sans anesthésie pousse à l'extrême l'impitoyable clinicité introspective qui transcrit la désarticulation du XX<sup>e</sup> siècle : Picasso, Ensor, Bacon et bien d'autres... Souffrance absolue du déversement de références, de correspondances, d'ascendances et de descendances, de généalogies des êtres, des arts, des techniques, des histoires, des utopies, des rêves, des idéaux, des *idéismes*, des *peoples*, des pubs, des flashes, des clashes... Il y a de quoi devenir fou !

Surtout, ne pas se prendre au sérieux dans cette trituration expiatoire et jubilatoire de la matière à base d'inclusions, de greffes, de scalps... Frankenstein y trouverait chaland pour quelque inavouable totemisation de ses hallucinations démiurgiques. Thérapie cultuelle rappelant les rituels immémoriaux autour des fontaines à chiffons, depuis que la supplique et son *ex-voto* sont nés dans la conscience ancestrale.

Dans ces affouillements du bistouri frappés au coin d'une raison raisonnante, affleure la souffrance immense de l'artiste. Evidente. Souffrance d'une sous-France qui dénombrerait ses enfants comme un calculateur fou, sans voir qu'il suffit de compter chacun jusqu'à «un», et pas un au-delà, le nombre en son rôle, renforçant l'unité... Cet amour de la France, de «cette France que l'on oublie d'aimer»<sup>1</sup>, n'est-il pas brûlant sous le

---

---

## CANDIDE BLESSÉ OU L'ÉTRANGE SUBVERSION

masque dérisoire? Au-delà de l'État, nécessaire, indispensable, mais Serviteur : à ce seul prix se mérite sa légitimité qui alors, redevient souveraine.

« Et si les hommes n'usent pas, demain, de leur force diabolique de destruction, la France survivra à nos inquiétudes, à nos existences, à une histoire dramatiquement saturée par l'évènementiel, une histoire dangereuse, dansant chaque jour comme le feu, clinquante, angoissante, mais qui passe. »<sup>2</sup>

Mais l'État précisément dans tout cela : que fait-il ? Que fabrique-t-il, que peut-il bien fabriquer, proche du trafic, dans ses officines officielles ? Comment peut-il assumer la commande de l'art, la sève des manufactures, la survie et si possible, la vie d'artistes en résidence ou sous contrat, en tenant braqué dans son principe l'arme absolue contre l'art : l'obligation de créer et, par voie de conséquence, peu ou prou, l'aliénation de l'artiste, ou la tentation d'aliéner sa liberté et sa passion, sa fièvre et sa coruscation ? N'est-il pas nécessaire, cependant, qu'il y ait une tête pour guider les chevaux du cœur, juguler l'anarchie, donner l'ut ou le la d'une musique qui, sans chef d'orchestre, devient cacophonie ou s'étoile faute de canons ? Aurions-nous les chefs d'œuvres de la tragédie classique sans les «trois règles» qui peuvent faire miroir de celles de l'État ? Pour que la commande publique soit féconde, ne faut-il pas un prince, un bienfaiteur éclairé, voire inspiré, assez personnel pour lui donner la fleur de son sel.

Une décadence absolue et voulue hante cette oeuvre, une indécence irrévérenceuse, un affolement général de la mémoire citoyenne, comme si, à l'instant de la noyade ou de l'étouffement, toutes les images de l'histoire du monde en général et de la France en particulier se mêlaient : univers de folie qui prolifère en méga-cauchemar à l'échelle planétaire. Apocalypse, révélation, prophétie de la plongée actuelle dans une complaisante grande peur millénariste, une moderne Terreur, sans voir que l'histoire de la planète et de l'Homme n'est faite que d'impossibles défis et de miraculeuses adaptations... Profanation ou délire, folie télévisuelle, médiatique, informatique, qui peut à l'instant mélanger quasiment tout le savoir, toutes les références sans jamais goûter un tant soit peu à une connaissance capable d'atteindre l'âme invisible et impalpable. Appel sans espoir d'un sacré laïc agonisant... Oui l'État, que fabrique-t-il ? A-t-il pouvoir de créer s'il ne laisse jaillir l'étincelle ?

■ 1. Andreï Makine, *Cette France qu'on oublie d'aimer*, Flammarion, 2006.

■ 2. Fernand Braudel, *L'Identité de la France* in Max Gallo, *Fier d'être Français*, Fayard, 2006

Une alchimie en somme : Anne Cindric soumet au vitriol<sup>2</sup> de son art, à la brûlure de ses angoisses, la vérité de nos mensonges, l'humanité de nos misères : elle ose son cri d'humanité. Son cri de femme, «sentinelle de l'invisible».<sup>3</sup>

« La mélancolie a quelque chose à voir avec l'excrément : le stercus.

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

Difficulté à digérer, ruminations, hypocondrie, bile noire et recuite. Soleil charbonneux des viscères. Nabokov a raison de penser que le “cafard” est en réalité un scarabée, roulant sa bouse en caparaçon d’or. »<sup>5</sup>

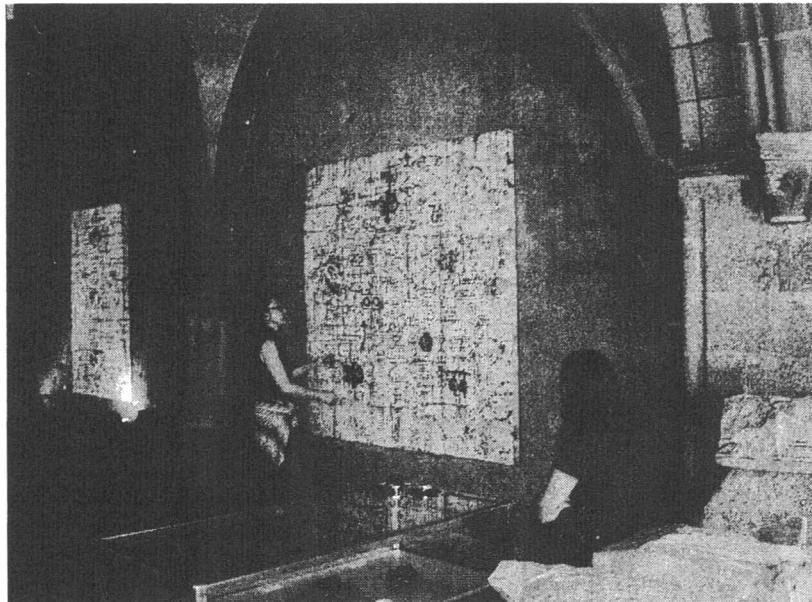
Isabelle Rooryck

■ 3. VITRIOL: VISITA INTERIORA TERRAE RECTIFICANDO INVENIES OCCULTUM LAPIDEM – Explore l’intérieur de la terre et en rectifiant tu trouveras la pierre cachée.

■ 4. Jean-Paul II à Lourdes, le 15 août 2004.

■ 5. Jean Clair, *Journal arabisant*, Gallimard, 2006.

Anne Cindric observe l'accrochage de l'exposition en salle capitulaire du Cloître de Tulle.



---

---

## Entrainilles de la Force

**Philippe Mahaud**

ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, sémiologue.

« Le Canon tonne... les membres volent,  
.. des gémissements de victimes et des Hurlements  
de sacrificateurs se font entendre...  
C'est l'Humanité qui cherche le bonheur. »

Charles Baudelaire

L'autre soir, un ami hongrois dont la vie a épousé les engagements du siècle et leurs vicissitudes les plus cruelles, me disait d'un grand tableau d'Anne Cindric, intitulé *Virtual Fight*<sup>1</sup>, que c'était là « une belle histoire du crime européen ».

La toile présente, en une vision hallucinée et joyeuse qui est comme la rencontre d'une gravure allemande de la Saint Barthélemy et de l'écran vidéo d'un des ces jeux de massacre qui captivent tant nos contemporains, une scène de massacre urbain. Une ronde de frénésie meurtrière y mêle les combattants les plus improbables : princes shakespeariens et mignons élégants de la cour des Valois, hétaïres au corsage rebondi et froides amazones casquées, farouches reîtres et furieux *berserkr*, guerriers *Mad maxiens* aux torses bombés, vrais chiens de guerre et faux tueurs du cinéma californien, sans oublier une créature reptilienne surgie de quelque nouvel âge *doomien*. Tous les moyens de la mise à mort sont explorés, dont la défénestration et l'égorgement paraissent les plus doux, et toutes les armes : dagues aiguisees, massues noueuses, arbalètes fourbes et arquebuses traîtres rivalisent au milieu des décharges acidulées des canons à plasma, des pistolets laser et autres lance-grenades. Parmi ces duels singuliers, sous la lumière pâle des torches, les victimes violées et échevelées, les enfançons massacrés, n'implorent même plus la pitié de leurs bourreaux. L'Amiral est achevé dans son lit.

Souvent, la première réaction de qui découvre l'œuvre est de répulsion ou de malaise, comme un sentiment d'incongruité à voir traiter en majesté de peinture ces horreurs. La référence explicite au jeu vidéo gêne, l'intronisation dans une huile sur toile de ces sous-produits de notre culture populaire paraît obscène, l'intention semble obscure. Puis vient une sorte de fascination très enfantine devant ce tourbillon coloré de jouis-

■ 1. *Virtual Fight*, huile sur toile, 150x150, 2003 (collection privée). Un tableau jumeau, intitulé *Manufacture royale*, traite du même motif dans une gamme de monochromes rouges.

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

sance meurtrière et orgiaque : l'œil se perd dans la saturation de la composition et le foisonnement des couleurs qui s'affrontent ; avec le sérieux de l'enfant absorbé dans son jeu de décalcomanie<sup>2</sup> - et toute sa cruelle curiosité – le regard s'attache aux figurants du drame et circule entre les groupes, soupesant ici les chances des duellistes, détaillant là les instants fatidiques de tant d'exubérance guerrière - il escompte les morts imminentes et les survivants probables. Cette dimension ludique, qui appelle le spectateur à jongler dans le labyrinthe des réminiscences et des références pour créer sa propre interprétation<sup>3</sup>, annonce déjà l'un des points d'affinité de ce travail avec l'œuvre d'un Sigmar Polke.

Dans le cas de *Virtual Fight*, cette exceptionnelle capacité à faire jouer tout le vocabulaire iconographique du carnage me semble comme un miroir tendu à notre insatiable fascination de paisibles Européens pour le spectacle de la violence – de paisibles Européens pour qui la réalité de Sarajevo, Gorazde ou Srebrenica n'a jamais vraiment existé qu'au travers du chaste filtre cathodique. Comme le suggérait la formule de mon vieil hongrois - un connaisseur en matière de collage<sup>4</sup>-, ce jeu de massacre est d'abord « une belle histoire du crime européen ».

### Objets de mémoire

Si l'on quitte cette toile pour essayer de prendre une vue plus générale de l'œuvre, l'on pourrait commencer par avancer que la peinture d'Anne Cindric travaille, à l'instar de ce qu'ont fait les historiens avec les lieux de mémoire, sur *des objets de mémoire*. De cette mémoire nationale que l'État français a patiemment forgée et commémorée au travers de ses commandes et de ses manufactures, et qui s'est concrétisée en tableaux, gravures, sceaux, monnaies, médailles, rubans, brocards ou tapisseries - et tous autres signes de sa souveraine autorité. C'est à l'exploration et à la déconstruction de cette mémoire nationale que nous invite depuis plusieurs années la peinture d'Anne.

Les premières œuvres de l'artiste travaillent par citations de quelques-unes des grandes figures fondatrices de l'Histoire de France : la cape majestueuse du Grand Cardinal, reprise de Philippe de Champaigne<sup>5</sup> ; la moue altière d'un Bonaparte, « l'œil enfoncé dans son orbite bistrée, et la bouche frémissante de contractions nerveuses », devenu le Napoléon du Sacré<sup>6</sup> - pour s'en tenir à ces deux<sup>7</sup>.

Ces poses en majesté, vertiges de pourpre où la solitude de la grandeur le dispute à la sensation d'infini du pouvoir, révèlent aussi la part d'ombre et d'angoisse qui tourmente le cœur orgueilleux qui décide, commande et fait exécuter. Le cadrage en plan rapproché, qui focalise l'œil

■ 2. Je ne sais si ces jeux pour garçons existent encore, où l'on rejouait quelque scène historique célèbre (comme le massacre de Fort Alamo ou l'abordage du galion par les pirates) en appliquant dans le décor imposé, par un procédé de décalcomanie, les figurines des protagonistes de l'action. Leurs dimensions différentes, censées inculquer à l'enfant les principes les plus élémentaires de la perspective occidentale, créaient là de singuliers télescopages qui ne sont pas sans rappeler ceux qui nous enchantent ici.

■ 3. Plusieurs grands tableaux fonctionnent de cette manière. A titre indicatif. *Une Famille française* (huile, fusain et crayon sur toile, 112x93, 2001), *La Carte du tendre* (technique mixte sur toile, 130x130, 2003), *Bijoux de famille* (technique mixte sur plâtre et bois, 120x120, 2004), ou les tout récents 'réseaux de pouvoir' (*Famille décomposée*, *Système global*).

■ 4. Imre Toth, éminent spécialiste de Platon, a été, après son départ de Hongrie et pendant dix-huit ans, le titulaire d'une chaire de philosophie des sciences à l'Université de Ratisbonne. Un de ces livres, paru en 2000 aux PUF (*Palimpseste*, collection du Collège International de Philosophie), est un extraordinaire montage, on disait naguère florilège, de citations consacrées à la géométrie non euclidienne. L'ouvrage, illustré de quelques collages remarquables de l'auteur, se lit presque comme un roman.

■ 5. *État français* (huile sur toile, 114x146, 2001)

■ 6. *Le Décès de François Mitterrand* (huile sur toile, 89x146, 2001).

■ 7. On pourrait encore citer le très glaçant *Louis Charles de*

sur les signes visuels de cette majesté - les plis de la cape, le masque de l'Empereur -, laisse les corps dans l'ombre : la matérialité de ces destinées exceptionnelles est à peine ébauchée par les volutes de la brosse ; l'organique disparaît sous l'officiel.

La peinture, très fluide dans ses couches successives, donne aux pourpres impériale et cardinalice des irisations qui vont du rose délicat des chairs intimes aux sanguins les plus veiné, de ceux qui abreuvent les sillons. La palette privilégie les rouges et les bruns, avec des rehauts de blanc, mais en teintes froides et comme mortuaires : pas de jaunes, peu de vert, encore moins de bleu ; la chaleur de la vie terrestre se retire à mesure que grandit la gloire éternelle.

Après ces représentations de l'autorité en majesté vient le spectacle des châtiments qui l'appuient.

Une série de toiles, à peine plus tardive, renverse la perspective en empruntant aux graveurs protestants du XVI<sup>e</sup> siècle, suisses ou allemands, les motifs de quelques-uns des plus éminents massacres du début de nos Guerres de Religion : les exécutions d'Amboise (en mars 1560), le massacre de Wassy (mars 1562), la Saint-Barthélemy (août 1572)<sup>8</sup>.

*Bourbon*, regard éteint d'un dauphin livide au fond du corridor obscur où sa dynastie déchue attend la mort (huile sur toile, 97x130, 2001) ; l'ironique réunion de famille, véritable panthéon de la France d'Ancien Régime convoqué sous les lambris d'un salon bourgeois (*Une Famille française* - huile, fusain et crayon sur toile, 112x93, 2001) - sans oublier le spectaculaire *Raisons d'Etat*, l'anxiouse *Marie-Antoinette* et tous les dessins consacrés aux princesses de la Maison de la Lorraine.

■ 8. 4 500 morts à eux trois.

■ 9. *Virtual Fight* (huile sur toile, 150x150, 2003) et *Manufacture royale* (huile sur toile, 150x150, 2003).

■ 10. *Bleu Blanc Rose* (technique mixte sur toile, 120x120, 2003).

■ 11. *Œil de Bœuf* (technique mixte sur toile, 100x100, 2003 - collection privée). La gravure est d'Hoggenberg.

Les deux Saint Barthélemy<sup>9</sup> d'abord. L'énergique ballet donné par cette véritable *démonophanie* qu'est *Virtual Fight*, ce carnaval sanglant où les hachures bistres de la gravure animent les couleurs primaires de la vidéo, trouve son pendant dans la valse triste et presque apaisée de *Manufacture royale*, où les mêmes furieux, comme saisis dans l'œil de la victime qu'ils tuent, sont noyés sous les flots de sang qui brouillent son ultime vision et qui prennent l'étrange beauté des motifs d'un brocard royal.

*Bleu Blanc rose*<sup>10</sup> accentue encore cette déréalisation : reprise d'une gravure du massacre de Wassy, la grange où s'abrite le prêche des réformés disparaît sous les volutes d'un incendie quasi-féérique de bleus et de roses. En ce 1<sup>er</sup> mars 1562, qui débute les Guerres de Religion, les canons des arquebuses des soldats du duc de Guise semblent cracher sur les réfractaires à la loi catholique du Roi toutes les élégantes courbures du feuillage de lys.

*Œil de bœuf* travaille le détail d'une gravure commémorant l'exécution des conjurés d'Amboise<sup>11</sup>, enchâssé dans l'immobilité tremblante d'une lunette. Ici, autour de l'échafaud, est célébrée la dignité de la mort aristocratique, au milieu des pieds des manants pendus. Mains jointes et yeux clos, Castelnau offre son cou à l'épée imminente du bourreau, tandis qu'un second gentilhomme (peut-être Jean d'Aubigné, le père d'Agrippa) attend son tour les bras croisés, sa tête résignée effleurant les bottes des suppliciés qui balancent au-dessus des douves du château.

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

Cette scène, digne de Dumas (« La Mole était trop pâle, Coonnas était trop rouge »), est traitée en un noir et blanc où la froide géométrie des hachures se macule de jus bruns et cendreux pour mieux faire surgir la vide épouvante du tablier de l'échafaud, au centre du tableau ; sertie dans une porcelaine de blanc rosé, toute craquelée de stries comme le glaçage de quelque pâtisserie vénéneuse, la légende qui court sur la circonférence du médaillon - *Descriptio magna antiquissima ac exactissima totius orbis terrarum*<sup>12</sup> - souligne le caractère allégorique de cette méditation mélancolique sur cette préfiguration de la terreur d'État<sup>13</sup>.

Aucun pathétique toutefois dans ces trois scènes de cauchemar : cette martyrologie s'intéresse beaucoup plus aux bourreaux qu'aux victimes<sup>14</sup>. Réflexion sur le sadisme, sur les héros assassins, sur l'assouvissement de la pulsion de mort et la sauvage beauté de la force déchaînée, ces toiles, jusque dans leur mise en scène décorative, renverraient plutôt aux sourires extatiques de Sainte Catherine et de son bourreau dans le triptyque de Cranach qui est à Dresde.

Réunissant ces deux fils – la majesté de l'autorité, la cruauté du pouvoir -, l'œuvre d'Anne a depuis élargi ses moyens tout en concentrant encore davantage son regard. Délaissant la stricte bidimensionnalité de la toile, elle nous convie maintenant à l'exhibition des étranges produits de cinq siècles d'artisanat ethnique national, à la dissection des fondements matériels, tangibles, de cette légitimité d'État si prompte à l'ostentation. C'est à l'exhumation des talismans les plus précieux du pouvoir, retirés des fonds de la yourte nationale, que nous assistons alors, à la patiente et méthodique déconstruction des codes et des catachrèses les plus familières de notre pompe administrative : camées commémoratifs, sceaux de justice, rubans d'honneur, tapisseries de damas - avec toute leur aura de sang, de sueur et de souffrance.

Il y a d'abord cette allégorie de la Justice triomphante<sup>15</sup>, comme une statue de la Liberté repeinte aux trois couleurs : un sceau majestueux qui dit l'autorité de la chose jugée et d'où suinte le sang de la contrainte de corps.

Il y a ce *Totem versaillais*<sup>16</sup> qui est comme le cauchemar de l'enfant qui voit des loups dans la pénombre des rideaux alors qu'il attend le sommeil. Un riche motif de brocard, rosé comme du veau, appliqué en ronde bosse sur les camaïeux bleutés d'une toile de Jouy, figure la gueule d'un monstre aux dents grimaçantes : le faste est menace, et l'ostentation intimidation. Les tentures de Versailles ont l'ubiquité des yeux froids du cabinet noir et la pompe du roi en son palais est promesse de dévoration.

■ 12. 'Grande description très ancienne et très exacte du monde entier'.

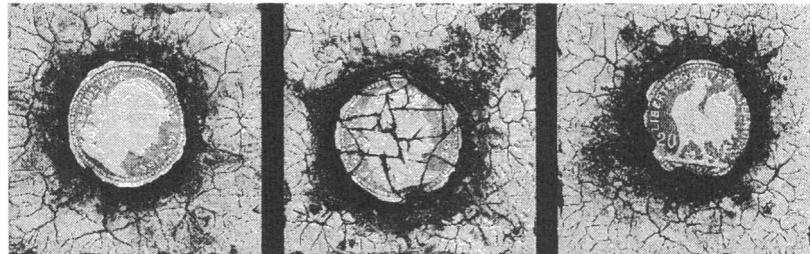
■ 13. Les exécutions durèrent un mois. Les prisonniers étaient condamnés pour crime de lèse-majesté ; torturés d'abord, ils furent ensuite décapités, écartelés ou pendus sous les yeux de la cour qui assistait chaque jour aux supplices. « Les rues, dit un contemporain, étaient coulantes de sang et tapissées de corps morts ». « J'en tuerai tant qu'il en restera », disait François de Guise. On a évalué à 1200 le nombre des personnes qui périrent de la sorte.

■ 14. Le choix du motif dans les gravures privilégie toujours les massacreurs.

■ 15. *Camée* (technique mixte surtoile, 130x130, 2003).

■ 16. *Totem versaillais* (technique mixte sur plâtre et verre, sur toile, 130x130, 2004).

*Porcelaine française*, 3x20x20, huile sur bois et plâtre



■ 17. *Les Bleus contre les roses* (technique mixte sur plâtre et bois, 120x120, 2004), *Un Sang impur abreuve nos sillons* (huile sur plâtre et toile marouflée, 2x120x120, 2004), *Reliquaire national* (huile sur plâtre et toile marouflée, 150x150, 2003), *Convention* (huile sur toile, 120x120, 2004), *Généalogie incarnée* (technique mixte sur plâtre et bois, 120x120, 2004).

■ 18. *Porcelaine française* (technique mixte sur plâtre et bois, 3x20x20, 2004), par exemple.

■ 19. *Byoux de famille* (technique mixte, 120x120, 2004).

■ 20. *Comité de salut Public* (technique mixte sur plâtre et bois, 16x27x22, 2004).

■ 21. *L'Envers du décor* (huile sur textile et plâtre, 44x27, 2004), *le Revers de la médaille* (huile sur plâtre et textile, 33x25, 2004), *Réseaux d'anciens combattants* (huile sur plâtre et textile, 100x90, 2005), *Testament apocryphe* (huile sur textile et plâtre, 52x37, 2005), *Totem civil* (huile sur plâtre et textile, 50x27, 2005), *Cour suprême* (huile sur plâtre et textile, 60x54, 2005), ...

■ 22. *Le Collier de la reine, Chapelet familial, Ceinture à la Alexandre Dumas, Pièges à convictions, Réseaux d'influences* ...

Il y a aussi ces séries de grands sceaux rouges, parfois bleus, sceaux de cire sur queues de soie, grattés, striés, contre-scellés, saturant l'espace de la toile en archipels fantastiques<sup>17</sup>. Anxieusement interrogatifs de la Loi du Père, ils rappellent les cachets de ces pactes où les puissants se partageaient terres, bêtes et gens, quand le pouvoir décidait des âmes et des corps.

Il y a encore ces emblèmes tamponnés de la République, avec leurs Marianne, leurs coqs et leurs devises<sup>18</sup> ; et cet extraordinaire *Bijoux de famille*<sup>19</sup>, où errent sur une croûte martienne - à moins qu'il ne s'agisse de celle d'un flanc de lotte au four- les profils en camées des dynastes nationaux, comme dans une cartographie imaginaire de leur influence historique.

Délaissant maintenant le cadre sage de la toile, il y a ces formidables mains levées<sup>20</sup>, carré de heurtoirs en file de propagande, qu'on dirait ressuscitées des votes d'ostracisme chère à la démocratie athénienne, ou de la sinistre arithmétique des condamnations unanimes du PCUS.

Il y a tous ces objets dont le plus proche comparant serait la matière de certains reliquaires remisés depuis longtemps hors de la vénération des fidèles : tissus surchargés de sceaux<sup>21</sup>, comme les titres de noblesse de lignées entre lesquels plus rien de neuf ni de vivant ne pourrait désormais s'insérer tant elles se chevauchent fraternellement en une sorte de palimpseste hystérique ; chapelets montés en scapulaires ou en manière de ceintures<sup>22</sup>, mélangeant tissus, sceaux et cordons, étoffes au sang noirci, à la sueur essuyée, nouées comme des *ex-voto* et qu'on dirait échappés du salon d'un grand château ou décrochés de quelque autel reculé. Les dernières reliques, vaguement répugnantes, d'un âge glorieux qui finit en eau de boudin.

### Un jeu de signes politiques

L'origine de cet intérêt pour les menus détails de la pompe officielle peut assurément se lire par la biographie d'Anne : des années d'études et

---

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

de sciences politiques, couronnées d'un concours réputé produire les maîtres du service public, ont familiarisé l'artiste avec les mythes de la grandeur de l'État. Sa pratique quotidienne de dire le droit comme magistrat, d'utiliser les signes coutumiers de la Justice pour trancher des vies et des destinées, expliquerait certainement le choix de certains motifs. Sans doute même pourrait-on hasarder que la peinture, pour elle, a commencé par être aussi l'exercice vivifiant d'une déprise du pouvoir et de ses prestiges. Disant cela, on n'aura pourtant rien dit, je le crains, de la force éminemment politique de ce travail.

La grande cape rouge du Cardinal donnait déjà une piste pour comprendre le propos : symbole du pouvoir s'il en est<sup>23</sup>, cette grande cape est vide<sup>24</sup>. Interroger aujourd'hui les signes de la légitimité de l'État n'est, en effet, pas intempestif : en ces temps de transferts de souveraineté, au moment où s'impose lentement, sur un modèle protestant venu de l'Europe du Nord, la conception d'un pouvoir moins ostentatoire, plus proche et plus lisible, bannissant l'intimidation et le secret ; en ces temps où l'invocation de la raison d'État sonne presque comme un aveu d'iniquité, où la célébration de l'épopée nationale suscite gêne et controverse, où la fabrique de la mémoire nationale est de plus en plus incertaine ; en ces temps de bicentenaire d'un Code qui régit toujours l'Europe mais où l'on n'ose plus célébrer Austerlitz, la peinture d'Anne Cindric, méditation sur la manière nationale de fabriquer et de signifier la légitimité, est d'abord une peinture d'actualité.

Je laisserai aux esprits de parti le soin de s'interroger sur les motivations du peintre. Jouissance ironique et comme iconoclaste à dévoiler enfin le revers de la médaille, en figurant dans ces fragments ensanglantés et salis, multipliés et vieillis, l'inévitable *retour du refoulé* ? Regret nostalgique de l'unité perdue et de la grande force éteinte, dont les reliques célébrées et chères seraient ici l'objet comme d'un culte de dulie ? Anne Cindric pose en tout cas un constat : tout cela est exsangue. Et ce qu'elle donne à voir est la décomposition de l'abstraction esthétique en éléments organiques ruinés et poussiéreux, comme si, débarrassée de leur fonction officielle, la beauté de ces signes, devenus des colifichets précieux, enfin pouvait éclater. Dans toute leur ambiguïté.

Les titres des œuvres sont d'ailleurs assez explicites de cette position ambiguë, entre deuil et libération. Multipliant à l'envie les doubles sens, ils témoignent d'un plaisir tout jubilatoire qui fait parfois penser à Rebeyrolle : *État français* : une cape vide ; *Totem versaillais* : un somptueux damas où se niche la gueule d'un monstre ; *Reliquaire national* : des cœurs moulés et reliés entre eux par des rubans scellés comme autant de scalps victorieux, etc.

■ 23. « Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillotent en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lys, tout cet appareil auguste était fort nécessaire » (Pascal, *Pensées*, fragment 41, édition le Guen – Paris, Gallimard, 1977).

■ 24. Et au cas où l'intention ne serait pas assez claire, le titre a précisé : *État français*.

■ 25. Ce recours systématique à l'humour pourrait bien être aussi quelque gentil miroir tendu par la malice du peintre à cette habitude très nationale qui nous voit, nous autres Français affamés de sens - et si soucieux d'étiquettes - dans les musées et les expositions toujours tendre le cou pour lire les titres avant même que d'avoir considéré les toiles.

■ 26. « Allégorie : Figure qui consiste à dire une chose et à en figurer une autre », définissait Richelet.

■ 27. « Ce qui distingue radicalement le méditatif du penseur, c'est qu'il ne médite pas seulement sur une chose, mais sur sa propre réflexion à ce sujet. La situation du méditatif est celle d'un homme qui a déjà possédé la solution du grand problème mais l'a oubliée ensuite. Et maintenant il médite, moins sur la chose que sur la réflexion qu'il a menée jadis à ce sujet. La pensée du méditatif est donc placée sous le signe du ressouvenir » (Walter Benjamin, *le Livre des passages*. - Paris, Cerf, 1989. - p.384.)

■ 28. Walter Benjamin. - *Origine du drame baroque allemand*. - Paris, Flammarion, 1985 - p. 197.

■ 29. A l'instar, par exemple, des cadavres exquis du Professeur Gunther von Hagen : ces écorchés morts de l'Institut de Plastination d'Heidelberg, débités en lamelles pédagogiques. Anne n'entend pas se servir du tabou qui entoure de nos jours la vision du corps mort, de l'organique rendu à sa fin, pour attirer le chaland. Son geste est bien plutôt celui du chirurgien qui disèque, greffe et recoud, pour reconduire la vie.

En même temps, le recours systématique à l'humour pour désigner l'œuvre<sup>25</sup> est une manière d'insister encore sur la distance opérée par le tableau entre la citation qui le déclenche et la transformation allégorique à laquelle il aboutit. Cette intention allégorique<sup>26</sup> explique, je crois, les tonalités méditatives, voire mélancoliques, qui affleurent constamment dans la peinture d'Anne, et qui la maintiennent éloignée de toute idée d'édification ou d'engagement<sup>27</sup>.

De l'allégorie, elle a naturellement le goût de l'Histoire, des reliques signifiantes du passé exhumé, avec tout ce que cela suppose de postériorité et de surplomb, de connaissance et de reconnaissance dans le regard qui parcourt tristement les stations de la décadence : le présent est d'abord un champ de ruines. Ruines hautement significatives, mais dont le sens se dérobe : « Dans la main de l'allégoriste, la chose devient autre chose, il parle ainsi d'autre chose, et elle devient pour lui la clé du domaine du savoir caché, l'emblème de ce savoir auquel il rend hommage »<sup>28</sup>. Ruines dans lesquelles le peintre pioche, isole et accumule, comme pour sauver une dernière fois les fragments de l'épopée : « L'objet frappé par l'intention allégorique est détaché des corrélations de la vie ; il est à la fois mis en pièces et conservé ».

Cette longue procession des figures du mythe national dont la peinture d'Anne fait comme l'iconologie pourrait assurément conclure sur la parole de l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités, et tout n'est que vanité ».

### Une horreur vitale

Mais ce serait fausser cette peinture que de s'en tenir à ce constat crépusculaire, tant l'œuvre éclate d'une énergie joyeuse, toute de mouvement et de vie. La mort n'y est jamais une fin, mais plutôt la conséquence latente, tirée par l'esprit effrayé du spectateur, du dévoilement organique imposé par la dissection allégorique. On aurait tort de prendre pour de la provocation d'avant-garde l'obsénérité de ses 'boucheries'<sup>29</sup>. Ce goût baroque de la chair crue, à vif, serait plutôt à rapprocher des réussites d'une Adriana Varejao : une volonté de revenir au vital, à l'organique, comme moteur de l'expression artistique, pour questionner au plus près, au corps à corps, les grands mythes historiques et leurs représentations.

Dans les premières peintures, quand la frénésie meurtrière des massacreurs et les chevelures dénouées des filles forcées célébraient leurs noces barbares, le frisson d'horreur sacrée provoquée par cette obscène beauté visait à rappeler la part féroce qui sommeille en nos tréfonds ; dans les derniers moulages, c'est le mystère organique de ce tréfonds que le peintre entend mettre à nu, pour sonder cette effrayante et fragile beauté que nous portons tous en nous.

---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

Tous les moulages d'organes, coeurs, cervelles ou reins<sup>30</sup> (quand il ne s'agit pas de formes plus indéfinies<sup>31</sup>), communient dans cette célébration de la « belle horreur »<sup>32</sup>. Le cœur est cornemuse (*Organe dirigeant*), la cervelle coccinelle (*Faire de l'esprit*) et les reins papillons (*Organes constituants*). Dans cette libre pastorale des organes, la palette s'est ouverte, le rouge devenu superflu : jaunes, verts, bleus ou roses tour à tour jouent des transparences du vernis et des viscosités du plâtreux pour une hardie réinterprétation des joliesses de quelque biscuit de Sèvres. L'allégorèse n'est pourtant pas loin : le temps des bergères de convention balançant à perdre haleine en leur escarpolette n'annonçait-il pas celui d'autres conventions, tout aussi avides de serments et de souffles coupés ?

Deux petits colis<sup>33</sup>, concaténation postale de doigts, de dents, de tétons et d'yeux, charrent une dernière fois leur cortège d'atrocités historiques : au choix, chez les Anciens, les dépouilles opimes portées dans Rome triomphante, ou les doigts coupés des chevaliers romains dont Magon après Cannes exhibait au sénat de Carthage les bagues encore dégoûtantes ; plus proches de nous, les corbeilles rases d'yeux énucléés à la petite cuiller par les Oustachis d'Ante Pavelic, ou tous ces pauvres dentiers recyclés des camps hitlériens grâce à l'IG Farben.

On comprend que ces briques, qui n'auraient certes pas déparé la paroi d'un André Breton mais qui pourraient bien être aujourd'hui les pièces à conviction d'un tribunal pénal international, choquent un public habitué à leur censure, tant les médias sont soigneuses d'escamoter la vision des cadavres qui pavent leurs actualités quotidiennes. Mais dans le désir du toucher que ces colis réveillent en nous - comme la sainte relique demande l'attouchement du fidèle -, ces briques de chairs lisses deviennent comme les collections d'organes stylisés, *ex-voto* d'or et d'argent qui tapissent de leurs grappes scintillantes les murs des chapelles à Naples ou Palerme : des actions de grâce que la créature rend à son créateur. Oui, nos corps, nos merveilleux corps, ont jusqu'ici échappé à ces sorts. Alléluia.

Mais place au peintre ! J'espère simplement qu'au terme de ce petit parcours le spectateur de l'exposition aura compris qu'il a devant lui une grande œuvre, qui, quoique encore à ses débuts, est toute de force, d'énergie et de profondeur, et dont le programme esthétique pourrait s'autoriser authentiquement de celui d'un de nos plus célèbres poètes<sup>34</sup>, un allégoricien fort doué lui aussi.

■ 30. *Faire de l'esprit* (huile sur plâtre, 15x9, 2005), *Organe constituant* (huile sur plâtre, 18x20, 2005), *les Liaisons dangereuses* (huile sur plâtre, 16x22, 2005), *Organe dirigeant* (huile sur plâtre, 28x21, 2005).

■ 31. *Brimborion* (huile sur polystyrène, 12x15, 2005), *Grand lever* (huile sur polystyrène, 19x21, 2005), *Petit coucher* (huile sur polystyrène, 18x17, 2005), crottes moulées et vernissées qui disent l'illusion de nos ambitions de grandeur.

■ 32. En se souvenant des origines auvergnates du peintre, une lectrice assidue de *Gaspard des Montagnes*, pour qui l'horreur et l'effroi sont toujours beaux.

■ 33. *Colis piégé* (huile sur verre et plâtre, 12x21, 2004), *Colis humanitaire* (huile sur plâtre et lin, 12x23, 2004).

■ 34. Charles Baudelaire, dont il conviendrait de relire au moins *Le Squelette Laboureur* ou l'*A une Charogne*.

Philippe Mahaud

**ANNE CINDRIC**

*PARCOURS :*

1998-2000 : Ateliers des Beaux-Arts de la Ville de Paris - Peinture  
1994-1997 : Atelier Dessin - Composition Yanne Auguin  
1991-1993 : Ecole Nationale d'Administration  
1984-1987 : Institut d'Etudes Politiques de Paris

*EXPOSITIONS :*

Avril-juin 2006 : Exposition collective « Secrets d'états, secrets d'État » aux Archives Nationales, Ministère de la Culture - Paris

Juillet - novembre 2005 : Exposition à la Monnaie de Paris

Février 2005 : Exposition collective à la Mairie de Paris

Novembre - Décembre 2003 : Novembre à Vitry

Salon de peinture de la ville de Vitry-sur-Seine

Septembre - Octobre 2003 : Salon Européen des Jeunes Créateurs

Musée de San Cugat del Valles - Catalogne, Espagne

Septembre 2003 : Exposition collective à l'Ecole Nationale d'Administration pour les Journées du Patrimoine – Strasbourg

Juillet - Août 2003 : Salon Européen des Jeunes Créateurs

Musée Amedeo da Souza - Amarante, Portugal

Mai 2003 : Salon d'Art Contemporain de Montrouge - lauréate

Février 2003 : Exposition personnelle « Il vous reste une vie » à la Jungle Art Galerie - Paris

Juin - Juillet 2001 : Exposition collective à Lagalerie - Paris

Mai 2001 : Exposition collective Camille Fournet - Paris

Juin 1999 : Portes ouvertes Ateliers Glacière - Paris

Novembre 1998 : Exposition collective à la Maison de la Culture des Hauts de Belleville - Paris

*PROJETS :*

Juin - Septembre 2006 : Exposition personnelle : « Manufacture nationale : mais que fabrique l'État ? », au Musée de Tulle (Corrèze)

Septembre - Décembre 2006 : Exposition personnelle : « Grand déballage national », au Musée de l'Histoire de France – Paris

■ Née en 1965, France  
71 rue du Tir  
78600 Maisons-Laffitte  
Tél : 01 3493 78 15  
Portable : 06 09 25 30 59  
E-mail : anne-cindric@club-internet.fr

---

---

*MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

*Touchez mes écrouelles !* 20x20, huile sur textile, sur bois



---

---

## LA MANU

**Bertrand Renouvin**

ancien membre du Conseil économique et social, directeur politique de Royaliste, Communication à la Session de Tulle des 24 et 25 juin 2006 :

Une fois n'est pas coutume : je commencerai cette communication par l'évocation d'un souvenir personnel – plus précisément de mon premier souvenir politique.

Ma mère est née à Tulle, ma grand'mère aussi et son propre père, qui avait épousé une tulliste, était officier, affecté à la Manufacture d'armes de Tulle : contrôleur de première classe, Marcellin Bourg fut chargé des forges et de la fonderie lors de la réorganisation du personnel d'encadrement décidée en 1897 par le directeur de la Manu<sup>1</sup>. A ce titre, selon la mémoire familiale, il participa à la fabrication du fameux canon de 75.

Engagée dans la Résistance dès 1940, membre de « Combat », ma mère vivait à Tulle lorsqu'elle fut arrêtée par la Gestapo, peu après mon père. Transférée à Fresnes, elle accoucha à Paris, au Val de Grâce. Libérée *in extremis* alors qu'elle devait être déportée en Allemagne, elle s'en revint vivre avec moi à Tulle. Elle était dans la maison de sa mère, place de la Préfecture, lors des combats entre les Allemands et le maquis, en 1944. Elle me raconta qu'elle m'avait pris dans ses bras et que nous nous étions réfugiés dans les toilettes – seul abri possible contre les tirs - lorsque, au plus fort de la bataille, des SS envahirent la maison pour tirer par les fenêtres sur les Résistants.

La guerre terminée, ma mère me confia à ma grand'mère jusqu'en 1947, le temps de passer le concours de la magistrature et de devenir la première femme magistrat de France. Elle était à Tulle lors du déclenchement des grandes grèves de cette année-là. J'avais seulement quatre ans mais j'ai gardé un souvenir très précis des événements qui se déroulèrent sur la place de la Préfecture.

D'abord les cris d'une foule en colère : c'était les ouvriers de la Manu qui montaient par l'avenue Charles de Gaulle. Ma grand'mère et ses deux filles s'en vinrent à la fenêtre et ma mère me prit dans ses bras pour que je ne perde rien du spectacle. Bientôt, la place fut remplie par les grévistes.

1. cf. Yves Cayré, *Histoire de la Manufacture d'armes de Tulle de 1690 à 1970*, page 212. Toute une partie de ma communication repose sur cet ouvrage indispensable.

---

---

### *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

Une Citroën noire arriva : plusieurs militants se précipitèrent sur la voiture qui fut prestement renversée. Trois ou quatre hommes en sortirent et tentèrent de s'échapper. Ma grand-mère, très au fait de la vie politique, s'écria qu'il y avait parmi eux un sous-préfet de la Corrèze. Qu'en advint-il ? Je ne sais... Car les ouvriers de la Manu s'étaient mis à secouer violemment les grilles de la Préfecture. Derrière celles-ci des hommes en uniforme bleu, casqués, fusil à l'épaule : mes premiers CRS ! Puis mes premières grenades lacrymogènes. Nuages de fumée, cris de colère, mouvements désordonnés de la foule : la manifestation tourne à l'émeute. Ma mère et ma tante ferment les volets, puis la fenêtre. Les yeux piquent, les larmes coulent. Nous descendons à la cave, mais elle donne de plain-pied sur la rue : c'est pire. Nous montons au premier étage – nous pleurons toujours.

Au début, j'étais un peu inquiet, mais ma mère m'affirma qu'il n'y avait pas à avoir peur. De fait, ce n'est pas un mauvais souvenir, encore moins un traumatisme. En 1947, j'avais déjà entendu parler des combats de Tulle, des quatre vingt dix-neuf tullistes pendus aux persiennes, du camp de concentration dont mon père n'était pas revenu. Ceux qu'on appelait chez moi « les ouvriers de la Manu » ou « les communistes » étaient, pour beaucoup, d'anciens maquisards. Sans comprendre les raisons de la manifestation, je devinais qu'il n'y avait rien de commun entre les violences légères auxquelles j'assistais et les crimes commis par les SS de la division *Das Reich*.

Les manifestants se dispersèrent au crépuscule, nos larmes cessèrent de couler. Nous dînions tranquillement lorsqu'un chant retentit : des milliers de voix fortes, une foule massive qui descendait cette fois des collines. Des lueurs sur la place à travers les persiennes – les torches des manifestants. « *L'Internationale* ! » dit ma grand'mère. Ce sont les paysans communistes qui descendent de la montagne ». Je me souviens de son regard : j'y fus qu'elle avait peur. Beaucoup plus tard, je sus que c'était, chez cette militante du MRP qui ne manquait jamais la grand'messe du dimanche et les vêpres, une peur de classe.

Le lendemain de ces événements, j'en appris un peu plus sur les ouvriers de la Manu et le communisme. Mon premier ami, Michel Hermand, était le fils du propriétaire du Café de la Préfecture, à cinquante mètres de chez nous. « Le père Hermand », comme disait ma grand'mère, était un ancien du maquis, militant communiste, qui accueillait la cellule du quartier. De quatre ans plus âgé que moi, Michel avait déjà un solide conscience politique.

J'entends encore sa voix chantante : « Ce qu'il faudrait, c'est l'Armée

rouge avec le canon ! ». J'avais dû voir bien des images de la guerre car je me représentais très précisément les soldats soviétiques casqués, servant une pièce d'artillerie installée devant la Banque de France et pointée sur la place de la Préfecture. Je fis mine d'approuver la tactique envisagée par mon ami pour que «les CRS filent comme des lapins» mais j'étais gêné ; j'avais l'impression que c'était mal de dire cela et je me gardais de rapporter le propos à ma grand'mère. Les communistes ne me paraissaient pas très convenables, mais les ouvriers de la Manu qui fréquentaient le Café de la Préfecture étaient très gentils avec moi et je ne comprenais pas pourquoi ma grand'mère les tenait pour redoutables.

Les années qui passent n'atténuent pas la vivacité des souvenirs, les engagements et les bouleversements politiques n'y changent rien : quand on parle du prolétariat, je pense à la Manu ; quand je rencontre des communistes, je revois les ouvriers de la Manu montant à l'assaut de la préfecture de Tulle et je pense à Georges Guingouin dont on disait pis que pendre dans ma famille parce qu'on l'accusait, à tort<sup>2</sup>, d'avoir pris la décision d'investir Tulle alors que la division *Das Reich* s'approchait de la ville. Opposé, viollement, aux communistes staliniens, je n'oubliais pas la gloire des Francs Tireurs et Partisans.

La concurrence des mémoires, qui a toujours existé entre anciens de la Résistance, fit que je n'en sus pas plus sur l'histoire des ouvriers de la Manu pendant la guerre. Mais les faits ne démentent pas la représentation quasi-mythique de la Manu que je me faisais dans ma jeunesse.

Nous savons que la manufacture de Tulle passa sous le contrôle effectif des Allemands en février 1943 et qu'elle se mit à produire des armes pour la *Wehrmacht* au printemps de la même année. Le sabotage de la production fut permanent et généralisé ; puis les destructions opérées par le maquis à partir de janvier 1944 compliquèrent encore la tâche des Allemands. Lorsque, le 9 juin, la division *Das Reich* reprit la ville conquise par le maquis, la répression frappa les ouvriers de la Manu. Trente-trois membres du personnel furent pendus le 9 juin et trente-trois autres employés furent déportés en Allemagne, parmi les 350 otages qui subirent le même sort... Telle fut l'arithmétique de la terreur.

Puis commença, le 23 juin, le déménagement vers Epernay. Le personnel de la Manu y fut contraint sous menace de mort et 400 ouvriers partirent pour un très long voyage sur des voies ferrées bombardées et sabotées. On installa dans les caves à champagne froides et humides des machines bientôt attaquées par la rouille, les vrais et les faux malades furent légion et l'heure de la Libération sonna avant la mise en fonctionne-

2 Cf. Michel Taubmann, *L'affaire Guingouin*, Editions Lucien Souny, 1994.

---

---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

ment de l'usine improvisée.

C'est ainsi que l'on vit, comme souvent dans notre histoire mais à Tulle au plus noir de la tragédie, la tradition révolutionnaire très vivante dans la classe ouvrière se confondre avec la guerre de libération nationale. La Manu, c'est d'abord du patriotisme et de la politique.

### **Au service de l'État**

Ayant rappelé ces faits essentiels, il devient possible de commencer à répondre à la question : « Que fabrique l'État ? ».

La réponse est simple : la tâche de l'État, c'est de fabriquer des armes pour la défense nationale. La Manu répond à cette exigence première depuis plusieurs siècles et a maintenu depuis le début de son histoire sa tradition de qualité.

A l'origine de la manufacture une famille d'arquebusiers, les Pauphile, qui fabriquent déjà des armes en 1640 et qui assurent la bonne marche de leur petite entreprise tout au long du siècle : arquebuses puis canons. A partir de 1690, l'affaire se développe grâce à l'arrivée d'un nouveau partenaire - Martial Fénis de Lacombe, Procureur du Roi au présidial de Tulle - qui crée une véritable manufacture fournissant chaque année des milliers de fusils et des clous de marine. Preuve, s'il en fallait, qu'un noble du Grand Siècle pouvait être fort actif dans l'industrie.

Comme la manufacture travaillait essentiellement pour l'État royal, il était logique qu'elle soit reconnue comme telle et pour l'excellence de ses fabrications. Par lettres-patentes de Louis XVI, en date du 27 décembre 1777, elle devint « Manufacture Royale d'Armes à feu de guerre ». Elle recevait privilège de fabrication pour Tulle et vingt lieues à la ronde : ce monopole régional était accordé à perpétuité. Le privilège accordé au sieur Fénis de Saint-Victour s'étendait aux ouvriers qu'il engageait : les employés de la Manufacture, comme ceux des autres manufactures d'armes de guerre, étaient déclarés « exempts de la Tutelle, Curatelle, Corvées, Logement de Gens de guerre » et assujettis à la taille personnelle ; le Roi voulait aussi que « lesdits Ouvriers et Employés soient exempts de la Milice, et ne puissent, sous aucun prétexte, être enrôlés ni engagés par les Officiers de nos Troupes ». A travailler pour un monopole d'État, reconnu pour son utilité publique, on bénéficiait d'un statut et d'avantages particuliers.

La Révolution française entraîna un tel surcroît d'activité que les ouvriers fabriquant les canons furent installés dans la cathédrale de Tulle, où ils disposaient de forges, tandis que d'autres ouvriers façonnaient les

platines des fusils dans l'église Saint-Pierre aujourd'hui disparue. La guerre de masse impliquait une mobilisation totale et la soumission des ouvriers à un régime quasi-militaire. Mais la misère devint telle que les autorités municipales eurent à affronter en mars 1796 un mouvement de protestation aux allures d'autant plus insurrectionnelles que les révoltés disposaient de toutes les armes et explosifs nécessaires à une action vigoureuse. La municipalité, qui s'était opposé avec fermeté aux premiers mouvements de la « ligue » des ouvriers en janvier, décida sagement de négocier une révision à la hausse du prix des armes. Naissance, à Tulle, de la lutte de classes...

Avec Napoléon I<sup>e</sup>, la manufacture devint impériale, puis à nouveau royale lors de la Restauration et l'État, sous la Troisième République, conserva à l'établissement son caractère public. Une longue succession d'officiers supérieurs assura la réputation de la manufacture qui produisit des armes demeurées célèbres : carabine de Gendarmerie à Cheval de type « Chassepot » (1866), fusil d'infanterie à répétition de type « Lebel » (1886), mitrailleuse « Lewis » de 1916, canon d'artillerie modèle 75, pistolet mitrailleur « MAT 49 ».

### Des avancées sociales

L'État fabricant d'armes est et demeure, sous la monarchie, l'Empire et la République, l'organisation qui fabrique de l'activité économique, du bien-être social – et qui favorise l'intégration de nouveaux citoyens.

Les lettres-patentes de 1777 expriment l'espérance « que l'établissement de cette Manufacture, est la plus avantageusement située pour le Service de la Marine et celui des Colonies à cause de la proximité du port de Rochefort, deviendra un objet d'utilité pour les Provinces du Limousin et du Périgord, par le débouché qu'elle procurera aux denrées de leur cru et à la consommation qui en résultera pour leurs productions ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce des armes était très développé à Tulle car les armuriers de la Manufacture pouvaient avoir leur boutique en ville et vendaient des objets magnifiquement travaillés. Une enquête administrative de 1805 établit que :

« L'arme de guerre emploie, indépendamment des femmes et des enfants, 300 ouvriers environ, presque tous domiciliés à Tulle, au hameau de Souliat, ou à Laguenne.

« Le nombre des armes fabriquées à Tulle s'élève de 12 000 à 15 000.

« La Manufacture produit un versement de 30 000 à 40 000 F. par mois dans quatre départements, donne de l'ouvrage à une importante po-

---

---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

pulation de la ville, et en offre à ceux des campagnes qui veulent s'y exercer pour s'en occuper dans l'intervalle de leurs travaux.

« En plus de l'arme de guerre, de la bayonnette, des outils de pionniers, il se fabrique à Tulle de très belles armes de chasse, par des ouvriers étrangers à la Manufacture »<sup>3</sup>.

Une industrie motrice distribue du revenu, crée des activités induites (commerce des armes) et favorise l'activité générale des échanges : l'État engendre ainsi une dynamique de progrès économique et de mieux-être social dans laquelle le secteur privé est en tous domaines partie prenante.

Mieux encore, l'État, par sa législation et dans ses fabriques, est exemplaire par sa politique de progrès social.

Alors que la loi du 22 mars 1841 n'était guère appliquée dans les entreprises privées, les entreprises d'État la respectèrent strictement. A la Manufacture Royale de Tulle, les enfants de moins de seize ans n'étaient admis que si les parents pouvaient produire une lettre du maire attestant que l'enfant était inscrit au cours du soir de l'école primaire ; les enfants de moins de douze ans n'étaient pas embauchés - alors que, dans le privé, des enfants de 7 ou 8 ans travaillaient comme des forçats.

En 1856, les ouvriers de la Manufacture impériale pouvaient demander à bénéficier d'une pension de retraite s'ils pouvaient justifier de 25 ans de service à la Manufacture et d'une incapacité de travail.

Dans le domaine de la santé, une association de secours mutuels alimentée par les cotisations des Maîtres, Compagnons et apprentis avait été créée dès 1773 et fonctionnait toujours selon le même principe de solidarité à la fin du Second Empire. Dans les années 1860, un service de santé assurait grâce à plusieurs chirurgiens, médecins et pharmaciens les visites gratuites à domicile des ouvriers malades et de leur famille. Les membres du corps médical étaient également chargés de veiller aux bonnes conditions d'hygiène dans l'établissement.

Il faut enfin souligner que la Manufacture d'État servait aussi à faire des Français. Les lettres patentes de 1777 disposent en effet que « Ceux desdits Ouvriers nés sous une domination étrangère, qui auront été attachés pendant dix ans, sans discontinuation, à l'exploitation de ladite Manufacture, jouiront dans les pays de notre obéissance, des mêmes droits que s'ils étaient nés dans notre Royaume, et seront affranchis du droit d'Aubaine en vertu des Présentes, à la charge par eux de faire renouveler tous les six mois, par ledit sieur de Saint Victour ou son préposé, au bas de leur engagement, une attestation d'assiduité à leur travail ; laquelle attestation sera en outre visée chaque mois par le Juge Royal du lieu ».

3. Il faut signaler la qualité du style, qui permet de lire facilement ce rapport vieux de deux siècles. Dans cinquante ans, ou moins, il faudra un dictionnaire pour traduire en français notre bureaucratique langue de bois.

## La raison politique

Avant comme après la seconde guerre mondiale, l'État continua de faire fabriquer des armes sous son contrôle, avec les mêmes effets bénéfiques pour l'environnement économique et dans le domaine social. La Manufacture produisit en grande série un fusil mitrailleur (le FM 24) et diverses pièces d'armement. Sous le gouvernement de Front populaire, qui avait nationalisé l'entreprise Manhurin et les établissements Renault d'Issy-les-Moulineaux, la M.A.T. créa un service des études en vue de la fabrication d'armes automatiques de gros calibre. Après la guerre, la centrale thermique qui alimentait la Manufacture depuis 1917 fut améliorée et de nouvelles fabrications furent lancées : MAT 49, canon d'aviation de 30 mm, avant qu'on en vienne à la fabrication, entre autres, de systèmes d'armes de moyen calibre.

Depuis 1971, ces fabrications sont effectuées dans le cadre du Groupe Industriel des Armements Terrestres (GIAT) qui fut d'abord un service du ministère de la Défense avant de devenir une société nationale (GIAT Industries) par la loi du 23 décembre 1989.

Puis vint le temps des gestionnaires, qui coïncida avec la fin de la guerre froide et avec l'illusion d'une pacification générale de la planète. Les commandes de chars Leclerc furent réduites (de 1 200 unités à 406) de même que les achats de munitions. Ces difficultés réelles furent traitées selon la dogmatiques ultralibérale : réductions d'emplois et programme prévisionnel de fermetures de « sites ».

C'est ainsi que la Cour des Comptes, en 2002, préconisa « une contraction forte des moyens de la société : fermeture ou reconversion des centres aujourd'hui reconnus comme excédentaires, en fait tous les centres sauf ceux retenus comme cible finale, c'est-à-dire vraisemblablement Satory et Roanne pour les blindés, Bourges et La Chapelle pour les armes et munitions. Ceci doit bien sûr s'accompagner de l'achèvement de la remise en ordre de la société, en termes de métiers comme en matière d'organisation : GIAT industries doit désormais se concentrer sur les spécialités qui font sa spécificité, et pour lesquelles elle peut être compétitive ; les divers « chantiers » engagés par la société doivent être menés à leur terme, tout particulièrement celui relatif à l'assurance qualité, fondamental pour l'avenir.

La manufacture d'armes de Tulle paraissait promise à la fermeture.

Tel n'a pas été le cas grâce à la planification par l'État de nos équipe-

---

---

## *MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?*

ments militaires. La loi de programmation militaire pour 2003-2006 prévoit la fabrication de 700 véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) et des commandes de munitions qui s'ajouteront aux opérations de maintenance et de modernisation des chars Leclerc et des AMX 10 P.

Cette programmation, sans aucun doute insuffisante en raison des multiples engagements de la France sur les théâtres extérieurs, permet de souligner que la fabrication d'armements de tous genres, qui devrait être totalement sous le contrôle de l'État, doit respecter une hiérarchie politique très précise des projets et des plans :

L'existence de la nation et la préservation de la vie des Français est le premier souci ; il implique la définition par l'État d'une capacité de défense maximale donc la modernisation et l'accroissement de notre dissuasion nucléaire et de nos armements classiques afin de maintenir notre capacité d'intervention autonome à l'extérieur de nos frontières – selon notre ligne diplomatique et les impératifs de la sécurité sur le continent européen.

Du point de vue de la rentabilité, le développement de notre arsenal militaire est insensé puisque notre panoplie nucléaire n'est pas faite pour être utilisée et que nos moyens classiques doivent être employés le moins possible. Mais la raison politique récuse les prétendus impératifs de la rentabilité immédiate. L'État fabrique des armes et doit continuer à en fabriquer afin de préserver, dans le long terme, l'indépendance de la nation.

Bertrand Renouvin

---

---

## Le cran de l'abattu

### Tulle 2003

#### Pierre-Etienne Heymann

comédien, metteur en scène et pédagogue, a dirigé l'école du Théâtre National de Strasbourg et le Théâtre de Villeneuve d'Ascq.

*Le cran de l'abattu* a pour origine un dossier sur la Manu de Tulle réalisé par Peuple et Culture Corrèze, et publié en supplément du quotidien *L'Echo du Centre* en octobre 2001. Pierre-Etienne Heymann, après une série d'entretiens avec des ouvriers et des anciens ouvriers de la Manu, écrit en 2002 un texte provisoire. Cette première version est soumise à l'épreuve d'une dizaine de lectures publiques suivies de discussions, et remaniée à l'issue de chaque lecture. Le texte final est créé à Tulle, dans l'atelier du Lycée Professionnel René Cassin, en septembre 2003 (11 représentations). Le spectacle sera repris pour 5 représentations en novembre 2004 à Belfort, à l'invitation conjointe du Comité d'Entreprise d'Alstom et de la Scène nationale Le Granit ; puis en août 2005 au Festival aux Champs de Chanteix (Corrèze).

#### L'OUVRIER :

On nous prenait pour des aristos, mais à la Manu, c'est comme ailleurs, même si le patron c'était l'État, et pas un maître de forges, il a fallu tout arracher. Même si on n'a jamais eu besoin de planter le drapeau rouge dans la cour. Il y a toujours eu à la Manu une tradition de forte syndicalisation. Moi, l'étais à la CGT. Quand un jeune sortait de l'école de formation, on lui expliquait que tous les avantages qu'il avait, c'était parce qu'il y avait eu des batailles qui s'étaient passées comme ci et comme ça. On lui disait : « Ce serait bien que tu nous rejoignes et que tu te syndiques ». Cela ne faisait pas un pli. Et quand il y avait un conflit avec l'État-patron — je ne sais pas, moi... une revalorisation des salaires qui traînait — tout le monde était dehors parce que le syndicat l'avait dit... On n'était pas les seuls, bien sûr. Dans le même atelier, il y avait des représentants de chaque organisation syndicale. Les affrontements étaient durs, parfois on se tapait dessus. Cela n'empêchait pas en sortant d'aller boire un coup tous ensemble. Et tous ensemble de se passionner pour les paris sur le Tour de France. On mettait dix ou vingt francs à chaque étape. C'était une sacrée organisation. Il y en a qui ont gagné pas mal. Moi, j'ai toujours misé sur Poulidor !

C'est à partir de 81 que cela a commencé à foirer. Beaucoup de militants ont dit : « La gauche est au pouvoir, on va être en vacances ». Tu parles. La suite, on la connaît. Et puis le déclin s'est accéléré. Avec la déception. Ici, on a arrêté l'école de formation après 86. Du coup, un manque de nouveaux adhérents aux syndicats. Beaucoup de jeunes n'en voyaient pas la nécessité, ou bien ils trouvaient qu'on était trop politisés, ou trop « religieux » qu'ils disaient. Ils oublient que c'est par les luttes syndicales que les anciens ont obtenu des choses qui maintenant semblent aller de soi - les congés payés, la sécu... Ils sont bien contents de les avoir. Quand j'entends un gars de 19 ans qui dit : « Un électricien, quelle femme voudrait de lui ? », j'ai honte.

---

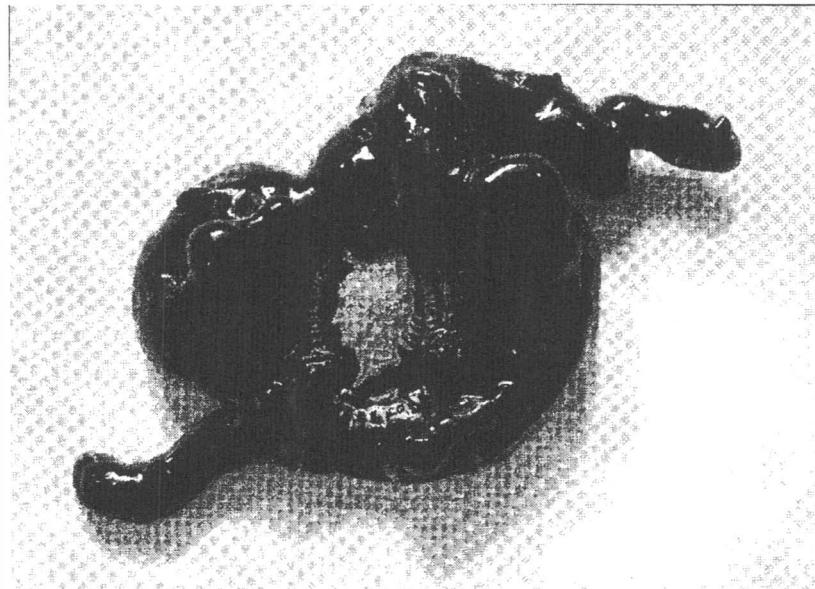
---

## MAIS QUE FABRIQUE L'ÉTAT ?

Ensuite, quand ils ont commencé à réduire, ça a été terrible. Quand on perd l'espoir, chacun essaye de tirer la couverture à lui, on devient individualiste. On peut même en arriver à débiner son collègue, qui est un vieux copain, parce qu'on se figure qu'on va sauver sa peau. Toutes les relations détruites.

Pourquoi est-ce que le syndicalisme fout le camp ? Alors qu'on n'en a jamais eu autant besoin, parce que les patrons ils font tout pour revenir à la situation du XIX<sup>e</sup> siècle. La société de *Germinal*, ça leur conviendrait parfaitement.

*Merde in France*, huile sur polystyrène, 14x18, 2005



## Une autre Europe est possible

Jean-Louis Clergerie

Docteur d'État en Droit, titulaire de la chaire Jean Monnet à l'Université de Limoges.

■1. L'Estonie, dont le Parlement a approuvé la Constitution, le 9 mai 2006 (par 73 voix contre 1) est le 15<sup>e</sup> pays à l'avoir ratifiée (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Slovaquie, Slovénie).

■2. On pourra d'ailleurs utilement se reporter à ce propos à ce que nous écrivions en avril 2005 dans *Référendum, Les conséquences du non*, Éd. d'Organisation, 2005.

■3. Cf. mesures prises par la Commission, le 16 février 2006.

■4. La France avait en effet été à l'origine de la création de la CECA (traité de Paris du 18 avril 1951) et les Pays-Bas avaient été les premiers à proposer, dès le 11 décembre 1952, un « Projet de traité portant statut de Communauté européenne », qui devait aboutir, quelque temps plus tard à la naissance de la CEE et de l'Euratom (traité de Rome du 25 mars 1957) , sur tous ces points, cf J.-L. Clergerie, V. Faure-Tronche, « Le système juridique de l'Union européenne », *Ellipses*, 2004, p. 28 et s.

■5. Rappel de toutes les délégations françaises à Bruxelles pour protester contre l'abandon du vote à l'unanimité au sein du Conseil, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1966.

Un peu plus d'un an après le double rejet français (55%) et néerlandais (63%) du « Traité instituant une Constitution pour l'Europe » (29 mai et 1<sup>er</sup> juin 2005), il nous a semblé intéressant de nous interroger sur l'état actuel de la situation de l'Union européenne<sup>1</sup>.

Force est tout d'abord de constater que la catastrophe annoncée par la plupart des partisans de ce texte, en cas de réponse négative au référendum français, ne s'est heureusement pas produite<sup>2</sup>, ce qui ne signifie naturellement pas pour autant que les autorités politiques aient accepté d'en tirer toutes les conséquences ou que l'Europe se soit beaucoup mieux portée depuis... Elle a toutefois su montrer à plusieurs occasions sa cohésion, comme en témoigne par exemple la solidarité dont ses membres ont fait preuve, début 2006, pour adopter un certain nombre de mesures visant à enrayer la progression de l'épidémie de grippe aviaire en Europe<sup>3</sup>.

Ce double refus, d'autant plus significatif qu'il émanait de deux des six pays à l'origine de la création des Communautés européennes<sup>4</sup>, ne doit donc en aucun cas être interprété comme une quelconque manifestation d'hostilité vis-à-vis de la construction européenne, mais bien plutôt comme un très net désaveu à l'égard de la façon dont elle a été menée depuis déjà trop longtemps par ses dirigeants. Bien loin d'être à l'origine de la crise, que les Vingt Cinq n'ont malheureusement pu que constater lors du Conseil européen de Bruxelles (16 et 17 juin 2005), le premier après l'échec des référendums français et néerlandais, il n'en constitue en réalité que l'une de ses manifestations les plus visibles.

Il ne s'agit pourtant pas de la première crise qu'a connue la Communauté, qui depuis le refus du Parlement français de ratifier le traité Communauté Européenne de Défense (le 30 août 1954), en passant par la «politique de la chaise vide» pratiquée par le Général de Gaulle (du 1<sup>er</sup> juillet 1965 au 29 janvier 1966)<sup>5</sup>, sans oublier les menaces de retrait de la Grande-Bretagne (référendum du 5 juin 1975), en a connu bien d'autres et s'en est toujours relevée sans trop de difficultés.

Ces votes, qui ne remettent par conséquent aucunement en cause l'idéal européen, traduisent au contraire la volonté d'un nombre de plus en plus important de citoyens de voir se bâtir une Europe, différente de celle que nous connaissons actuellement, qui soit plus démocratique, plus sociale et plus transparente et dans laquelle ces derniers ne seraient plus considérés comme de simples spectateurs pour en devenir enfin des acteurs à part entière. Voyons donc quels pourraient être les grands traits de cette nouvelle Europe.

Il serait tout d'abord nécessaire de choisir une fois pour toutes entre réformes institutionnelles et élargissement, ce qui devrait inévitablement conduire les États à fixer les limites géographiques de l'Union européenne (I). Il faudrait ensuite placer l'individu et non plus l'économie au cœur de la construction européenne (II). Il conviendrait enfin de conférer à l'Union la dimension internationale qui lui fait gravement défaut, en l'affranchissant progressivement de la tutelle de l'OTAN (III).

1. Les États membres ne devraient tout d'abord plus prendre le risque de mener de front des réformes institutionnelles de plus ou moins grande envergure (telles, par exemple, que l'élaboration d'une Constitution) en même temps qu'une vague d'élargissements, quelle qu'en puisse d'ailleurs être l'importance. L'histoire de la construction européenne avait en effet jusqu'à maintenant toujours fonctionné sur un mode binaire, alternant à intervalles certes plus ou moins réguliers, les périodes de révision des traités et celles réservées à l'adhésion de nouveaux États. Ainsi, l'Autriche, la Finlande et la Suède n'ont-elles, par exemple, été autorisées à rejoindre la Communauté qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995, après la mise en place du « grand marché intérieur » (le 1<sup>er</sup> janvier 1993), prévu par l'Acte Unique européen (applicable le 1<sup>er</sup> juillet 1987) et surtout après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht (le 1<sup>er</sup> novembre 1993). Il n'y aura d'ailleurs ensuite plus aucune adhésion nouvelle pendant près de dix ans, afin de permettre l'institution de l'Union économique et monétaire et de la monnaie unique (le 1<sup>er</sup> janvier 1999). Il était donc particulièrement imprudent, pour ne pas dire dangereux, d'admettre en une seule fois (le 1<sup>er</sup> mai 2004) et pratiquement sans aucune concertation préalable, dix nouveaux États, dont le PIB atteignait à peine 5% de celui de l'ensemble des membres de l'Union et dont la richesse globale était inférieure à celle des Pays-Bas. Il était en outre ensuite plus que risqué de laisser participer ces pays, qui n'ont pas et pour cause la culture de compromis qui caractérise les anciens membres de la Communauté, aux négociations relatives à l'adoption de la Constitution européenne. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'attitude de la Pologne, qui tout comme l'Espagne, avait été l'un des plus fervents soutiens de la politique américaine en Irak et qui n'a pas non plus facilité la tâche des membres de la « Convention

pour l'avenir de l'Europe »... Il aurait certainement été préférable d'admettre ces nouveaux arrivants, tant à la Convention<sup>6</sup> qu'à la Conférence intergouvernementale qui a suivi, en qualité d'observateurs et non avec voix délibérative.

Alors pourquoi ne pas désormais s'en tenir à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, prévues en principe pour 2007, et décider ensuite de figer l'Europe dans les frontières résultant de ce nouvel élargissement ? Il ne s'agit naturellement pas de fermer totalement la porte à tous ceux qui demandent plus ou moins ouvertement à nous rejoindre. Ne pourrait-on en effet créer pour eux un statut de « pays amis »<sup>7</sup> ou de « partenariat privilégié »<sup>8</sup> qui permettrait de leur conférer la plupart des avantages et des obligations inhérents à l'appartenance à l'Union, sans qu'ils aient pour autant le droit d'en être membres à part entière ?

■6. Où ils comptaient 39 représentants sur un total de 105 membres.

■7. Selon l'expression utilisée par l'ancien Président de la Commission Romano Prodi.

■8. D'ailleurs prévu par le Titre VIII du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe.

■9. La Communauté européenne constitue en effet également une union douanière définie par l'article 23CE et suppose par conséquent, sur le plan interne, l'élimination entre les États membres des droits de douane et des contingements et, sur le plan externe, dans ses relations avec les pays tiers l'établissement d'un tarif douanier commun ; sur tous ces points, cf. J.-L. Clergerie, « Les politiques communes de l'Union européenne », *Ellipses*, 2006, p. 74 ets..

■10. Cf. sur ce point, J. L. Clergerie, « Les enjeux du référendum constitutionnel », *Cité*, n°44, p. 17 à 19.

■11. Dans son célèbre discours prononcé à Zurich le 19 septembre 1946.

■12. Il n'est par exemple pas admissible qu'une baisse du taux de la TVA sur la restauration ou les travaux du bâtiment nécessite l'accord unanime des États.

Il serait en effet logiquement souhaitable que des critères relativement précis permettant de fixer les limites géographiques de l'Union européenne puissent être enfin clairement définis et que ses frontières ne donnent plus la regrettable impression d'être extensibles à l'infini, au risque de transformer peu à peu l'Europe en une simple zone de libre échange<sup>9</sup>... En France et particulièrement aux Pays-Bas, nombre d'opposants au Traité Constitutionnel avaient, ne l'oubliions pas, tenu à profiter de cette consultation pour marquer leur désaccord avec la récente vague d'élargissement à dix nouveaux États et surtout pour manifester également à cette occasion leur hostilité à une prochaine adhésion de la Turquie, que beaucoup d'entre eux considèrent avant tout comme un pays musulman, n'appartenant que très partiellement au continent européen et par ailleurs totalement incapable de respecter les fameux « critères de Copenhague »<sup>10</sup>.

L'Union ne devrait elle pas en effet se borner à rassembler ce que Churchill appelait, lors de son célèbre discours de Zurich, le 19 septembre 1946, la « famille européenne »<sup>11</sup> qui suppose en priorité l'appartenance de tous ses membres à une même identité culturelle ? Elle serait donc beaucoup mieux inspirée de se battre sur ses propres valeurs (laïcité, démocratie, pluralisme, droits de l'homme, tolérance...) que de donner trop souvent l'impression de ne pas suffisamment défendre celles des pays qui la composent, sur lesquels elle devrait au contraire trouver à nouveau la force de fonder son identité. Voilà pourquoi elle devrait s'appuyer en priorité sur les États membres, dont elle ne devrait plus s'ingénier à détruire ce qui leur reste de souveraineté dans un certain nombre de domaines essentiels, qu'il s'agisse de la fiscalité<sup>12</sup>, des questions de société, ou encore du droit pénal... Mieux vaudrait une Europe fondée sur les nations, qui soit par conséquent bien ancrée dans les opinions publiques, qu'une pseudo Europe fédérale, plus ou moins artificielle.

ficiellement imposée par les dirigeants politiques.

II. L'Europe aurait ensuite tout intérêt à placer l'individu au cœur de ses préoccupations et ne plus donner la déplorable impression de faire de l'économie son principal moteur. Même si, depuis le traité de Maastricht en 1992, elle s'est efforcée de reconnaître un certain nombre de droits « civiques » (droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes, accès à la fonction publique, droit de pétition devant le Parlement européen, protection diplomatique, recours au médiateur...), attachés à une hypothétique « citoyenneté de l'Union » (art. 17 à 22 CE), elle aurait tout à gagner à se rapprocher encore un peu des habitants de l'Union. Ses dirigeants n'auraient d'ailleurs jamais dû perdre de vue les propos de Jean Monnet qui déclarait, au moment de la création de la CECA « nous ne coalisons pas les États, nous unissons les hommes » et qui, selon certains, aurait également avoué à la fin de sa vie que, s'il devait faire à nouveau l'Europe, il commencerait cette fois par la culture et non par l'économie.... La culture, qui n'était évoquée qu'à trois reprises dans le Traité constitutionnel (contre 176 fois le mot banque !) et qui constitue pourtant l'un des moyens les plus efficaces d'unir les peuples au-delà même de leurs différences, apparaît en effet toujours comme le parent pauvre au sein du budget communautaire<sup>13</sup>.

L'Union gagnerait par conséquent à devenir plus lisible, ce qui suppose une simplification de ses institutions et de son fonctionnement, que n'avait pas réussi à prévoir le projet de Traité constitutionnel. Elle devrait également être plus démocratique et associer, beaucoup plus que par le passé, les citoyens européens à l'élaboration de ses politiques. Une véritable Constitution européenne aurait par exemple nécessité l'élection d'une Assemblée Constituante démocratiquement élue et son adoption aurait dû être soumise, le même jour et si possible selon la même procédure, au vote de l'ensemble des États membres. Il serait donc plus que jamais indispensable, si tant est que les Vingt cinq parviennent un jour à trouver un accord sur un nouveau texte, de soumettre directement sa ratification à l'ensemble des peuples européens, afin de lui donner une légitimité, qui risquerait autrement de lui faire gravement défaut. L'idéal serait, bien sûr, qu'un référendum puisse avoir lieu le même jour dans l'ensemble des États membres... Nombre d'entre eux seraient sans doute susceptibles de s'y montrer favorables (Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal), mais il ne faut pas oublier que certains (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie) n'ont pas prévu cette procédure et que d'autres (Pologne et France) risqueraient d'y être hostiles. En France, où « il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le peuple » (décret du 21 décembre 1792), le référendum est pourtant devenu dans ce domaine systématique depuis la Libération<sup>14</sup>, et tout ce qui concerne l'Europe devrait également « être approuvé par les peuples » (de Gaulle). Il n'est donc pas acceptable qu'en un peu plus de

■ 13. L'Union européenne ne consacre que 0,06% de son budget à la création culturelle, soit le coût d'un jour de politique agricole commune, soit le 1/3 de ce qu'elle donne aux planteurs de tabac !

trente ans, le peuple français n'a été consulté qu'à trois reprises sur la construction européenne (référendums des 23 avril 1972, 20 septembre 1992 et 29 mai 2005). Si le référendum du 20 septembre 1992 sur le traité de Maastricht a incontestablement permis d'ouvrir pour la première fois un très large débat sur la construction européenne, il est à craindre que l'échec de celui du 29 mai 2005 n'incite les dirigeants français à désormais utiliser cette procédure avec encore plus de prudence...

III. Enfin pour que l'Europe puisse réellement exister sur la scène internationale, il faudrait qu'elle arrive à s'affirmer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, en se montrant capable de définir seule sa politique étrangère, sans avoir systématiquement à en référer à l'OTAN, c'est-à-dire en réalité aux États-Unis<sup>15</sup>.

L'Europe a en effet, malgré une incontestable volonté de se doter d'une défense efficace, toujours bien des difficultés à se détacher de la tutelle américaine (référence à l'OTAN dans les traités communautaires, alignement de la plupart des pays membres sur la politique extérieure américaine, nomination à l'unanimité, le 21 juin 1999, de l'ancien secrétaire de l'OTAN, Javier Solana, en tant que Haut-Représentant pour la PESC<sup>16</sup>...).

Comment également accepter que le projet de Traité constitutionnel puisse exiger des États qui en font actuellement partie (dix-neuf sur vingt-cinq)<sup>17</sup> de conduire la « politique de sécurité et de défense commune » de l'Union dans le cadre exclusif de l'OTAN (art. I-41 §2), qui constitue pour eux le « fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre » (art. I-41 §7)<sup>18</sup> ? Si l'appartenance de la France à l'OTAN avait été inscrite dans la Constitution française du 4 octobre 1958, le Général de Gaulle n'aurait certainement pas pu décider unilatéralement, en mars 1966, de retirer les forces françaises de l'organisation militaire intégrée (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967)<sup>19</sup>.

L'Europe aurait donc tout au contraire intérêt à s'émanciper progressivement de la tutelle de l'Alliance Atlantique, qui pouvait peut-être encore se justifier tant que l'Union soviétique a pu présenter un danger pour elle et tant que la plupart des pays membres ne possédaient pas de moyens de défense suffisamment efficaces. Il conviendrait alors d'envisager l'institution d'un organe de défense européen comparable à l'OTAN, qui pourrait prendre la forme d'un *Pacte de Sécurité et de Défense Européenne*, reposant sur le principe d'assistance mutuelle (cf. art. 5 du traité de Washington) et auquel tous les États membres de l'Union, qui auraient alors préalablement rompu tout lien de dépendance vis-à-vis de l'OTAN, seraient tenus d'adhérer. Cette organisation serait également ouverte aux États tiers européens qui en partageraient les valeurs et en accepteraient les obligations.

■ 14. depuis le référendum du 5 mai 1946.

■ 15. D'autant que les Européens, en vertu des arrangements technico-militaires dits « Berlin Plus » arrêtés le 16 décembre 2002, peuvent, pour les opérations qu'ils seraient conduits à mener seuls dans le cadre de l'Union, recourir aux moyens et capacités de l'OTAN.

■ 16. Dont le mandat sera d'ailleurs renouvelé pour cinq ans par le Conseil européen, le 29 juin 2004.

■ 17. Depuis l'adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie (12 mars 1999), puis de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie, de la Slovaquie et de la Slovénie, ainsi d'ailleurs que de la Roumanie et de la Bulgarie (29 mars 2004), seules l'Irlande, l'Autriche, la Finlande, la Suède, Chypre et Malte n'appartiennent toujours pas à l'OTAN; sur ce point, cf. J.-L. Clergerie, A. Gruber, P. Rambaud, *L'Union européenne*, Précis Dalloz, 5<sup>e</sup> éd., p. 666 et s.

■ 18. Alors que le traité d'Union européenne évoque la nécessité pour les États membres de l'OTAN de considérer que « leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'OTAN » (art. 17§1, al. 2 nouveau UE).

■ 19. Que le président J. Chirac s'est d'ailleurs empressé de réintégrer dès le 5 décembre 1995

---

---

*MAGAZINE*

Il ne serait naturellement absolument pas question de construire une alliance militaire qui aurait pour vocation de constituer une force d'opposition aux États-Unis, mais bien de permettre à l'Union de pouvoir conduire sa politique de défense en totale indépendance par rapport à eux. L'Europe, qui n'a certainement pas vocation à demeurer un protectorat des États-Unis, aurait en effet tout à gagner à se comporter vis à vis d'eux comme un partenaire à part entière. Il s'agirait certes d'une véritable révolution culturelle, qui constituerait pourtant la condition indispensable pour faire de l'Union la grande puissance militaire qu'elle n'a encore jamais été et qu'elle a pourtant toujours aspiré à devenir.

Une autre Europe, plus lisible, plus sociale, plus démocratique et donc plus proche des citoyens est donc encore tout à fait possible. Tel nous semble en tout cas être le message délivré l'an passé par plusieurs millions d'électeurs et pas seulement en France ou aux Pays-Bas. A nos dirigeants de ne plus faire la sourde oreille à ces appels et de tirer le plus rapidement possible les conclusions qui s'imposent, avant qu'un jour il ne soit peut-être trop tard...

Jean-Louis Clergerie

---

---

## City-Zen et Pop'jurys

### Criton des Alpes

dont on sait le penchant pour la Fille aux Yeux Clairs, montre ici qu'il n'est pas indifférent à la souriante Ségolène. Lorsqu'elle propose aux citoyens d'expérimenter sa «démocratie participative», aussitôt Criton déboule de son sommet dans la plaine, histoire de mettre la belle à l'épreuve. Ce qui s'ensuit vaut bien un cours d'instruction civique.

Depuis trois jours et trois nuits, Criton n'avait rien mangé. Il se tenait assis sur une toile de Samarcande, noir suzaneh aux motifs d'argent, buvant à petites gorgées les tasses de thé miellé que la Fille aux Yeux Clairs posait devant lui, la main sur le cœur.

Il attendait qu'elle lui offre, en même temps que le breuvage, son visage souriant – et la lumière de son regard. Les brèves absences de la jeune femme ne lui étaient pas douloureuses car il savait qu'elle allait revenir, silencieuse, s'asseoir sur les talons de ses pieds nus pour une conversation lente ou prendre quelque coussin doré, allonger son corps souple et s'endormir pour lui donner le bonheur de guetter le moment où elle ouvrirait ses yeux de ciel mouillé, encore vagues avant que de prendre les teintes de bleus infinis.

Criton, l'alpestre penseur, ne pensait plus. Et les plaisirs charnels qui stimulaient ses réflexions jamais solitaires étaient suspendus, sinon abolis, dans la joie de la contemplation.

Cet état de grâce aurait duré des semaines ou des mois si un préposé de la Diligence Postale Privée (« DPP, le feedback qu'il vous fallait », claironnait la publicité) ne lui avait fait remettre un pli officiel.

Criton y lut que, suite au tirage au sort effectué sur les listes d'électeurs de Paris, il était convoqué à la première réunion du Jury de citoyens, dans une salle de l'Hôtel de Ville, « pour y exercer ses droits civiques dans le cadre de la démocratie participative, en vue d'une évaluation motivée des engagements publics dans les secteurs concernant la vie quotidienne des Parisiens ».

Toute absence étant punie d'une inscription à vie sur le site « Mauvais-Citoyen.com »<sup>1</sup>, avec indication des noms, prénoms, pseudonymes, adresse et photographie des fortes têtes, Criton, se maudissant d'être resté électeur à Paris plutôt que d'avoir trouvé refuge dans une paisible circonscription,

■1 Sous l'impulsion du Nouveau Parti socialiste libéral (NPSL), plusieurs Sites d'Information Civique (SIC) avaient été créés pour « moraliser la vie privée des Français et de nos amis les résidents étrangers » : « MauvaisContribuable.com » ; « Je Fréquente des Prostituées.cul » ; « JeSuisHomophobe.fr ».

tion de montagne, décida de se rendre dans la capitale avec sa compagne, impatient de voir comment les lumières de la ville joueraient dans l'opale de ses yeux.

Dans la douceur d'une soirée de printemps, l'alpestre penseur se rendit seul à la réunion citoyenne, soucieux d'éviter à la Fille aux Yeux Clairs une longue attente parmi ces Français dont elle ne comprenait pas la langue – ô la douce Persane !

La composition de l'assemblée ne le surprit pas. Hommes et femmes s'y trouvaient à parité, non par un divin miracle mais parce que le tirage au sort avait été pondéré d'une mise à égalité des sexes – elle même « surpondérée par une représentation des sexualités différentes » comme le précisait la « note informative » figurant au bas de la feuille de convocation.

Au premier coup d'œil, Criton su que la plupart des membres du jury ne parleraient pas : sans doute avaient-ils bien des choses à dire, mais ils se tenaient en recouin, signifiant qu'ils n'avaient pas l'expérience des réunions politiques ni l'art et la manière de prendre la parole en public sans craindre de ne pas être écoutés.

Un quadragénaire bien mis suggéra d'une voix chaleureuse qu'on commence la réunion « pour mettre en branle la démocratie participative et l'évaluation experte. Que chacun se présente et qu'on désigne l'animateur ! Pour dégeler l'atmosphère, je me jette à l'eau », continua le sémillant bonhomme : « Je m'appelle Jean Bertin d'Oussat, Sciences po, ENA, docteur en droit, administrateur civil au ministère de l'Éducation nationale ; pour tout vous dire, j'ai eu des responsabilités à la FIDL, à SOS Racisme, au MRAP, à Attac. Au suivant ! »

Un homme mince, en costume noir, leva un index : « Paul Le Hongre, simple polytechnicien. J'ai quitté le public pour diriger l'informatique d'une très grosse boîte privée. »

D'une voix moins ferme, une jeune femme déclara s'appeler Léa Cohen et dit dans un bruit de chaises qu'elle était étudiante en lettres. Il y eut à sa suite un chauffeur de taxi, Joseph Loximore, natif de Pointe-à-Pitre ; une conseillère de clientèle, Sophie ; un directeur des ressources humaines, Pierre Nitre ; une journaliste-philosophe, Lucette Fairie. Des murmures venus du fond de la pièce portèrent des prénoms (Milovan, Albert, Stéphanie, ou des professions – une boulangère, un sous-officier, un retraité des postes, deux secrétaires au chômage, un coursier en EPE – « Emploi Nouvelle Expérience » d'une durée de deux mois mais renouvelable une fois grâce à l'initiative énergique des députés de gauche ...

Puis Paul Le Hongreur reprit la parole pour suggérer que l'animation soit confiée à Jean Bertin d'Oussat : « ses importantes fonctions désignent ce citoyen engagé de manière exemplaire comme expert de la gestion des réunions citoyennes. Qui vote pour ? » conclut-il en levant la main...

- « ... Pas moi ! »

Un petit homme sans âge se leva. « Moi, c'est Milovan. Je vote pour une femme, la plus jeune, donc la plus innocente – c'est comme pour la galette des rois ! ».

Paul Le Hongreur objecta que la citoyenne n'avait « peut-être pas encore tout à fait l'expérience des relations humaines » mais, à main levée, une majorité désigna Léa Cohen. La jeune femme était très grande et mince mais un tailleur sage laissait deviner des courbes gracieuses. Rehaussée par une abondante chevelure noire, la beauté grave de son visage rappelait à Criton une brève rencontre nocturne, une conversation légère, une gorge très nue...

Elue, l'étudiante hésita un instant, sérieuse, presque sombre. Jean Bertin d'Oussat profita du silence :

- « Je félicite notre jeune présidente et je suis certain que, ce soir, nous allons positiver au maximum. Le jury citoyen est une formidable conquête de la démocratie, que nous devons à Ségolène Royal, que je connais bien. Nous devons lui faire honneur... »

- « Et moi, je propose qu'on fasse honneur aux bouteilles de vin de Hongrie que j'ai dans mon sac ! »

L'assemblée se tourna vers Milovan, qui souriait de toutes ses dents, dont trois avaient l'éclat de l'or.

- « Mes amis, soyons sérieux ! », protesta le polytechnicien. « Démocratie ne rime pas avec beuverie. Je suggère qu'on ne boive ni ne fume. »

- « Pour mieux nous enfumer ! » Les regards se tournèrent vers Pierre Nitre, qui était intervenu d'une voix calme, narquoise.

- « Je m'étonne qu'un DRH puisse porter devant une assemblée citoyenne une telle accusation, dont la justice pourrait avoir à apprécier l'intention diffamatoire ! » cria Jean Bertin d'Oussat.

- « Le DRH t'emmerde, répliqua posément Pierre Nitre. Je constate que d'Oussat, brave militant associatif, est le masque de Bertin, militant socialiste – minuscule apparatchik qui sort du chenil de Ségolène pour tenter une minable manip' d'appareil ».

Tomba un silence de plomb, qui permit à Léa de reprendre la parole.

- « Tout à l'heure, vous n'avez pas bien écouté ce que je disais, lança-t-elle d'une voix timide. Je suis étudiante le jour, mais je travaille aussi dans un ... établissement de nuit ».

- « Et c'est quoi, votre petit boulot ? » demanda distraitemt Paul Le Hongreur.

- « Eh ! bien je suis hôtesse dans un bar à Pigalle. Je m'occupe des clients... »

- « Une pute ! On a élu une pute... ». Les mots avaient claqué, s'échappant de la bouche de Jean Bertin d'Oussat. Il s'aperçut, mais trop tard, qu'il avait épouvantablement gaffé.

- « Vas-y, citoyen Du Con d'Oussat me gratte, vas jusqu'au bout ! Oui, pute. Et juive. Et bientôt licenciée en lettres. Comme des milliers d'étudiantes, je me prostitue pour payer mes études, ma bouffe et mon studio. Je pourrais travailler chez Mac Do', ou faire la bonniche. Mais vois-tu, plutôt que de manier le balai, je préfère encore astiquer des manches. Si le cœur t'en dit ! ».

Le scandale et la gêne pétrifiaient le jury, à peine constitué.

Léa, d'un rire léger, brisa le silence.

« Vous voyez que je m'y connais, en relations humaines ! Et, maintenant, de quoi allons-nous parler ? ».

Le polytechnicien tenta aussitôt de sortir de l'impasse.

- « L'idée matricielle de cette réunion est simple », affirma-t-il d'un ton à la fois docte et doucereux. « Lorsqu'elle traçait la problématique de son projet, Ségolène avait souligné l'impératif kantien d'une évaluation citoyenne des politiques publiques en vue d'un diagnostic partagé. Bien entendu, dans un premier temps, cette évaluation devrait être ciblée. Bref, je propose que nous prenions ce soir comme cœur de cible... »

- « La circulation à Paris ! » C'était Joseph Loximore, le chauffeur de taxi, qui intervenait. D'un bloc, la salle se tourna vers le perturbateur qui poursuivit son propos : « La politique de Monsieur Delanoë nous conduit en enfer. Des embouteillages, des blessés, des morts à cause de travaux coûteux et imbéciles ».

- « Nous ne sommes pas ici pour faire des procès d'intention », risqua l'administrateur civil qui tentait, un peu trop tôt, de faire oublier sa remarque blessante.

- « Il faudrait aussi parler des cyclistes qui roulent sur les trottoirs alors qu'on leur a fait des pistes pour eux seuls », ajouta Sophie, la chargée de clientèle. Un murmure d'approbation monta du fond de la salle et Criton surprit le regard inquiet que Jean Bertin d'Oussat et Paul Le Hongreur échangèrent. La situation échappait une fois encore aux experts patentés qui tentèrent d'interrompre Sophie. Mais Léa pria la chargée de clientèle de reprendre la parole, ce qu'elle fit d'une voix claire.

- « On peut parler de politique municipale mais pourquoi ne pas poser une question plus générale ? Comment évaluer les politiques publiques alors que tout a été privatisé ou le sera ? Comme je travaille dans une banque, je peux vous dire que les clients sont exploités et systématiquement dépouillés, par cent procédés occultes que l'on nous force à utiliser. Il faut évaluer les pertes immenses provoquées par les privatisations et proposer un nouveau plan de nationalisations ! »

- « Vous êtes communiste ! Bas les masques ! Avouez ! » crièrent l'administrateur civil et le polytechnicien.

- « Non, je suis gaulliste et furieuse de voir que les conquêtes de la Libération ont été effacées par des irresponsables et des voyous en cols blancs ».

- « Bien dit, ajouta posément le directeur des ressources humaines. Moi qui ne suis pas énarque, j'ai beaucoup de respect pour cette fabrique de hauts fonctionnaires. Mais les grandes écoles, comme les grands corps de l'État, hébergent aussi des ânes. Nous en comptons jusqu'à présent deux parmi nous. »

Le rire sec de Milovan retentit.

- « *Dobro* ! Tu leur a bien cloué le bec, aux deux clowns de la Haute. Viens dimanche chez moi manger une paella. Tu verras comment nous, les Roms, on reçoit nos amis ! »

Paul Le Hongreur écarquilla les yeux :

- « Pardon, mais que faites-vous là ? Je croyais qu'on avait tiré au sort des électeurs, pas des étrangers... ».

Milovan prit la salle à témoin : « Il est parfait, le polytechnicien. Je pourrais téléphoner à la Ligue des Droits de l'homme et du citoyen mais ce n'est pas un pitre qui va m'énerver. Je suis Français, je vote, je ne vis pas dans une roulotte mais dans une belle maison de banlieue. Et je suis Rom, Tzigane si vous préférez. Vous pouvez dire aussi manouche, cigain, rabouin, romani, merlifiche, merligode ou gipsy. Mais c'est « fils du vent » que je préfère. »

Milovan se rassit, brandit sa bouteille, but une rasade à la santé de la compagnie et fit circuler des bouteilles qu'on ouvrit. Des verres apparaissent miraculeusement. On trinqua aux filles, aux gitans, aux militaires, au peuple de Paris. Pierre Nitre confia à Joseph Loximore qu'à la boite on l'appelait *Nitro-glycérine* parce que sa colère était toujours sur le point d'exploser. La référence à Kant faisait rire le chauffeur de taxi qui pratiquait les philosophes avant de s'endormir au petit matin, mais qui mettait Platon au-dessus de tous les autres. La grande Léa, qui avait reconnu Criton, confirma à l'alpestre penseur que « le niveau culturel était des plus élevé » dans les bars à hôtesses. On jugea que Jean Bertin d'Oussat, rebaptisé *Chambertin*, serait privé de vin ainsi que son complice polytechnicien, mais on but à l'Ecole, aux artilleurs et à tous les militaires. Plusieurs citoyens proposèrent qu'on place le jury sous l'égide du général de Gaulle.

Cette fête spontanée plaisait à Criton qui songeait à appeler sa compagnie pour qu'elle entraîne l'assemblée dans quelques danses du lointain Orient lorsque Lucette Fairie, la journaliste-philosophe, auteur du célèbre ouvrage « La Philosophie n'est pas un long fleuve tranquille » salué par Bernard-Henri Lévy, grimpa sur une chaise et réclama le silence.

Beaucoup crurent qu'elle allait se mettre à chanter mais ses paroles tombèrent comme giboulées printanières.

- « Nous ne sommes pas au Café du Commerce, cingla-t-elle. Nous sommes un Jury citoyen ! Dans la ligne de Ségolène, le Parti socialiste nous demande d'exercer notre pouvoir citoyen et d'exercer notre contrôle sur tout ce qui concerne notre vie. Ne perdons pas notre temps en propos infantiles et en beuveries. A ce propos, je m'étonne qu'un directeur des ressources humaines et une responsable financière pactisent avec les extrémistes et les éléments troubles qui sont dans cette salle. »

Il y eut des cris de protestation mais, dominant le tumulte, Lucette Fairie poursuivit son homélie :

« J'en appelle à la responsabilité de chacun : nous devons, *hic et nunc*, procéder à la ré-invention citoyenne de la démocratie. Pour vous dire clairement ma position, je suis pour la démocratie participante, non pour la démocratie participée, afin que, à l'heure d'Internet et de la mondialisation, les règles de la nouvelle gouvernance deviennent pour nous des normes parfaitement intégrées ».

- « C'est une très bonne mise en chemin vers l'Ordre juste, s'écria *Chambertin*. Il faut que notre Jury devienne un lieu de vie et de dialogue, un carrefour des expériences vécues... »

---

---

On entendit « Poil au cul ! » mais le ségoléniste continua de parler :

- « Oui d'expériences authentiques et de diagnostics fondés sur des savoirs communs. Des citoyens réactifs et participatifs se doivent d'auditer tout ce qui doit l'être – et le sera ! »

Dans la salle municipale, la plupart des membres du jury citoyen s'étaient regroupés devant les fenêtres et poursuivaient des conversations animées. Les verres s'entrechoquaient, des rires fusaiient, mais la journaliste se disant philosophe, l'administrateur civil et le gestionnaire privé continuaient leurs exhortations mutuelles.

- « Notre jury se doit d'être une organisation apprenante... » dit Lucette.

- « J'ose même dire : une organisation qualifiante et autoformatrice », répliqua Le Hongre. « Percets et concepts doivent être mis dans la perspective d'une connaissance procédurale. »

- « Tout à fait d'accord ! » s'exclama Chambertin. « Attention cependant aux discours purement déclaratifs, je veux dire : gare aux interventions intempestives qui ne seraient pas éclairées par une compétence. Comme dit Ségolène, tout citoyen est un expert légitime – mais dans un champ cognitif unifié. »

La proposition était à ce point stimulante que les trois démocrates participatifs continuèrent à disserter sans plus s'écouter. On entendit :

- « Il faut mettre en place des boîtes à outils pédagogiques afin de construire un savoir collectif à la fois sur un travail de terrain et sur des langages communs ».

- « Faire du jury un pôle féministe et gay sans oublier les *bi* et les *trans* pour que les couples différents puissent jouir d'un droit spécifique au logement tenant compte de la situation nouvelle créée par le mariage homo et le droit à adopter ».

- « Comme dit Ségolène, *le machisme n'est pas mort.* »

- « Passons avec la municipalité un contrat de bonne gouvernance locale ! »

- « N'oublions pas le relationnel ! »

- « Il faut une charte citoyenne qui pourrait être étendue au niveau européen. »

- « Le Jury citoyen de la post-modernité doit être un pôle d'excellence sur le marché des structures participatives ».

---

---

## MAGAZINE

- « Comme dit Ségolène, *le socialisme vivant, c'est le socialisme du réel et la politique crédible, la politique par la preuve* ».

- « Autrement dit, c'est la politique du choix participatif, démocratiquement orienté ».

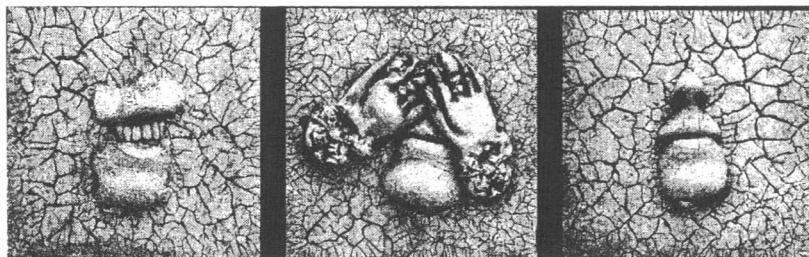
- « Comme dit Ségolène : *Les gens, en réalité, n'ont pas de temps à perdre : ils s'impliquent si le jeu en vaut la chandelle ou, pour le dire avec les mots d'Albert Hirschmann, si la prise de parole apparaît plus efficace que la défection* ».

Tout à ses rires et bavardages, la foule des « gens » s'était dirigée sans plus perdre de temps vers la porte de la salle, laissant à leur « champ de compétence » les trois « discutants ».

Sur la place de l'Hôtel de Ville, l'air était si doux que les jurés dissidents décidèrent d'aller s'asseoir au bord de la Seine. A l'unanimité, on vota pour l'achat préalable de rillettes, de pain et d'une douzaine de bouteilles de vin. Chacune, chacun, avait sa charge d'épreuves, ses images de misère, ses maladies et ses enfers, sa révolte au fond du cœur. Sans discours et sans vote, toutes colères et chagrin remisés, le groupe avait choisi de s'octroyer une nuit de bonheur. Criton le pressentit, appela la Fille aux Yeux Clairs pour qu'elle les rejoigne – sûr qu'on allait danser.

Criton des Alpes

*Manufacture de porcelaine*, technique mixte sur plâtre et bois, 3x20x20, 2004



---

---

## VULGO.NET

### à l'écoute de «Cité»

Depuis sept ans, la revue Internet VULGO.NET essaie de développer une réflexion critique sur le présent de la société européenne, de sa culture et de ses perspectives. Elle vise un esprit ouvert, résolument indépendant, soustrait aux ravages du conformisme politico-médiatique contemporain. Elle vise un esprit de dialogue authentique entre auteurs de différents pays et plus particulièrement entre les intellectuels des pays ex-communistes et leurs partenaires à l'Ouest.

Commencée comme un site tchèque, elle publie maintenant des articles en français, en italien, en espagnol, en allemand et en anglais. Les rédactions nationales travaillent d'une façon indépendante, avec la liberté de traduire ce qui jugent utiles dans leurs langues respectives. Certaines rédactions collaborent systématiquement avec des journaux et revues papier ou d'autres sites sur Internet, par exemple la rédaction tchèque reprend en traduction tchèque un choix des articles du *Monde diplomatique*.

Sur les pages françaises, le lecteur de *Cité* et de *Royaliste* ne se sentira guère perdu, au contraire, il se rendra vite compte qu'elles représentent pour l'essentiel, sous une forme électronique, un choix des textes imprimés dans ces deux périodiques. Et il pourra s'apercevoir que ces textes sont souvent repris en traduction italienne ou tchèque, par exemple. Le nombre des visites reste satisfaisant (de l'ordre de dizaines des milliers par mois) et les courriers des lecteurs sont pour nous très encourageants. Notre aventure continue et je remercie vivement les amis de *Cité* et de *Royaliste* pour leur collaboration.

Martin Hybler

---

---

## Sommaire des anciens numéros

**La plupart sont encore disponibles au prix de 7 €**

Bon de commande en page 2 ou en ligne sur notre site : <http://www.revuecite.fr.st>

- Numéro 1 (épuisé) - Quelle défense nationale ?
- Numéro 2 - L'épreuve du terrorisme - Le dialogue social (Emmanuel Mousset) - Libéralisme : le vent d'Amérique (Alain Solari) - La psychiatrie en question (1) (Julien Betbèze) - Littérature (Philippe Barthelet) - Les lectures talmudiques d'Emmanuel Levinas (Ghislain Sartoris) - Fausses promesses de Monsieur Garaudy (Alain Flamand).
- Numéro 3 - La psychiatrie en question (2) (Julien Betbèze) - Les hommes du pouvoir (Emmanuel Mousset) - Libéralisme à l'américaine (Alain Solari) - Quelle politique industrielle ? (entretien avec Jean-Michel Quatrepont) - Défense : nouvelles données (entretien avec le général Pierre Gallois) - Hugo von Hofmannsthal (Philippe Barthelet) - « Finnegans Wake » de James Joyce (Ghislain Sartoris).
- Numéro 4 - Introduction à l'œuvre de René Girard (Paul Dumouchel) - Table ronde avec René Girard et Jean-Pierre Dupuy - Municipales 1983 (Emmanuel Mousset) - « Polonaise » (Luc de Goustine) - Le théâtre de Gabriel Marcel (Philippe Barthelet).
- Numéro 5 - Tocqueville et la démocratie - « La Révolution conservatrice américaine » de Guy Sorman (Bertrand Renouvin) - L'Après féminisme (Emmanuel Mousset) - Réflexion sur l'insécurité (entretien avec Philippe Boucher) - Voyage en URSS (Michel Fontaurelle) - « Le sanglot de l'homme blanc » de Pascal Bruckner (Alain Flamand) - « Le sujet freudien » (Julien Betbèze).
- Numéro 6/7 - Entretien avec Jean-Marie Domenach - Citoyenneté et politique professionnelle (Léo Hamon) - La France peut-elle avoir une ambition ? (Alain Solari) - Pouvoir et liberté chez Benjamin Constant - Pour une croissance autocentré (Patrice Le Roué) - L'extériorité du social (Marcel Gauchet) - Deuxième gauche : premier bilan (Emmanuel Mousset) - Voyage en Chine (1) (Michel Fontaurelle) - La fée de Noël (Rémy Talbot) - La sagesse de Raymond Abellio (M. Dragon) - « Fiasco » d'Olivier Poivre d'Arvor (Catherine Lavaudant).
- Numéro 8 (épuisé) - Entretien avec Edgar Morin.
- Numéro 9 - L'Union soviétique (entretien avec Marko Markovic) - La politique et la conscience (Vaclav Havel) - La pensée dissidente dans les pays de l'Est (Martin Hybler) - Voyage en Chine (3) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 10 - Racisme : nature et différences (Jean-Pierre Dupuy) - La clé de voûte (Noël Cannat) - Hérédité et pouvoir sacré (Yves La Marck) - L'année de Gaulle (R. Latour) - Voyage en Chine (4) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 11 - La nature du pouvoir royal (entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie) - A propos de Jan Patocka (Martin Hybler) - L'alliance et la menace (Yves La Marck) - Analyse du R.P.R. (Jean Jacob) - Le tournant historique de 1984 (Jean Jacob) - A propos de Sollers (Alain Flamand) - République et politique étrangère (Paul-Marie Couteaux).
- Numéro 12 - La nature du lien social (entretien avec Marcel Gauchet) - La main invisible (Jean-Pierre Dupuy) - Vertus et limites du déséquilibre (Yves La Marck) - Regard

---

---

sur l'Allemagne (B. La Richardais) – Grall et Clavel : les complices (Rémy Talbot) - Richard III de Walpole (Martin Hybler).

- Numéro 13 - Entretien avec Georges Dumézil - Dumézil et l'imaginaire indo-européen (Yves Chalas) - Portrait de G. Dumézil (Philippe Delorme) - A quoi sert le « Figaro-magazine » ? (Emmanuel Mousset) - René Girard, lecteur d'Hamlet - Mario Vargas Llosa (François Gerlotto) - Nigeria, le mal aimé ? (F. et I. Marcilhac) - Le succès de Jacques Bainville (Igor Mitrofanoff).
- Numéro 14 - Numéro spécial sur Gabriel Marcel avec Joël Bouëssée, Miklo Veto, Pietro Prini, Jeanne Parain-Vial, Simone Plourde, René Davignon, Yves Ledure, Pierre Colin, Jean-Marie Lustiger.
- Numéro 15 - Les chemins de l'État (Blandine Barret-Kriegel) - La notion de souveraineté (Patrick Louis) - L'État capétien (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) (Philippe Cailleux) - Qu'allez-vous voir à Jérusalem ? (Yves La Marck) - L'individu, l'État, la démocratie (B. La Richardais) - Jorge-Louis Borges (Joël Doutreleau) - Jakub Deml, le prêtre maudit (Luc de Goustone) - Du gouvernement selon saint Thomas (Bernard Bourdin).
- Numéro 16 - Entretien avec Léon Poliakov - Le phénomène monarchique dans l'histoire (Roland Mousnier) - Théorie de la justice chez John Rawls (Bertrand Julien) - Recherches sur l'individualisme – Hiérarchies (B. La Richardais) - Comprendre le Japon (Christian Mory).
- Numéro 17 (épuisé) - Numéro spécial sur Emmanuel Levinas.
- Numéro 18 - Du libéralisme économique (Alain Parguez) – Comprendre la crise (table ronde avec Paul Dumouchel, Christian Stoffaës, Gérard Destanne de Bernis et André Grjebine) - « Les métamorphoses de la valeur » de G.-H. de Radkowski (Philippe Trainar) - Théorie du circuit et condamnation du libre-échange (Frédéric Poulon) - Un flâneur à San Francisco (Michel Fontaurelle) - Maurras et Comte (Emmanuel Lazinier).
- Numéro 19 - Le système Gorbatchev (Martin Hybler) - Antigone en Russie (Luc de Goustone) - Comprendre l'Union soviétique (entretien avec Alexandre Adler) - Pays de l'Est : à la recherche de l'histoire (Martin Hybler) - L'Europe en revues (B. La Richardais) - Une solution pour les pays en voie de développement (Areski Dahmani) - Maurras et Comte (Gérard Leclerc).
- Numéro 20 - Critique de la communication (entretien avec Lucien Sfez) - Trois remarques sur la culture (Yves Chalas) - Crise de l'éducation (Philippe Cailleux) - Crise de la littérature (Luc de Goustone) - Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand) - Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo) - Intellectuels et politiques (Yves Landevennec) - James Buchanan (Xavier Denis-Judicis) - Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot) - Les droits, la loi (B. La Richardais) - Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux).
- Numéro 21 - Dossier « **Révolution 1789** » : Entretien avec François Furet - Colloque « Célébrer 1789 » (interventions de Blandine Barret-Kriegel, Jacques Solé et Lucien Sfez) - Les prémisses de la Révolution en Limousin (Luc de Goustone) - L'opinion avant la Révolution (Philippe Cailleux) - Événements méconnus de la Révolution (Philippe Delorme) – Burke et la représentation nationale (Norbert Col) - David, l'Art et la Révolution (Alain Flamand) - Images des Seychelles (Michel Fontaurelle) - Note sur les États-Unis (François Prudhomme).
- Numéro 22 - Dossier « **Sociologie** » : Entretien avec Georges Balandier - Bonald prophète de la société (Patrick Cingolani) - Ballanche et l'excès révolutionnaire (Georges Navet) - Comte et Littré devant la déchirure sociale - De la sociologie de l'intérêt à l'intérêt

---

---

de la sociologie (Pierre-Paul Zalio) - Origine et vertus de la redécouverte de Frédéric Le Play - La culture contre la liberté (Pascal Bruckner) - L'exemple du Kosovo (Didier Martin) - La question de l'éthique.

- Numéro 23 - Numéro spécial d'**hommage à Maurice Clavel** avec les contributions de Marie Balmay, Hélène Bleskine, Roland Castro, Jean Daniel, Jean-Toussaint Desanti, Jean-Paul Dolié, André Frossard, François Gachoud, Luc de Goustine, Alain Jaubert, Jean-Pierre Le Dantec, Edgar Morin, Philippe Nemo, Rémy Talbot.
- Numéro 24 - Dossier « **Immigration** » : Entretien avec Gérard Noiriel - Immigration, nation, natalité (Jean-Claude Barreau) - L'immigration en perspective (Michel Hannoun) - De l'affaire du voile au voile de l'affaire (Pierre-Paul Zalio) - Entretien avec Harlem Désir - L'exclusion comme nécessité tragique ? - Voyage dans un festival « zulu » (Olivier Masclat) - Si Louis XV m'était conté (Marc Desaubliaux) – Mémoires d'Europe.
- Numéro 25 - « **Variations sur la France** » avec Yves La Marck, Martin Hybler, Luc de Goustine, Patrick Louis, Axel Tisserand, Pierre-Paul Zalio, Bertrand Renouvin, Rémy Talbot - De Gaulle et saint Bernard (Jacques Berlioz) - Abîmes roumains (Guillaume Kopp) – Télévision et déontologie.
- Numéro 26 - Dossier « **Religion et liberté** » : Entretien avec Raphaël Draï - Monarchie et monothéisme chez les Hébreux (François Bourdin) - État, nation, pouvoir chez Claude Bruaire (Bertrand Renouvin) - « *Essai sur la révolution* » d'Hannah Arendt (François Bourdin) – Faire rendre raison à la raison (Pierre-Paul Zalio) - A la sortie de la captivité d'Égypte (Jirina Siklova) - Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre (Christian Mory) - Aveuglement idéologique et clairvoyance romanesque (Patrice Le Roué) - Mystère du comte de Chambord (Marc Desaubliaux).
- Numéro 27 - Dossier « **L'État et le citoyen** » : Entretien avec Daniel Gaxie - L'État contre la société civile, mythe ou réalité (Alexandre Massonnet) - Breton, Français et Européen (Ludovic Galfo) - La citoyenneté active : contre-pouvoir ou prolongement de l'État ? (Alexandre Renaud) - La vertu du citoyen en démocratie (B. Renouvin) - La question de l'artifice (David Saint-Aimé) - Redécouvrir Louis Calaferte (Alexandre Renaud).
- Numéro 28 - Dossier « **Enseigner l'Histoire** » : Entretien avec Antoine Prost : Histoire et citoyenneté - Étude du cas français (Alexandre Renaud) - Vercingétorix, le mythe national a un visage (Ludovic Galfo) - Quand l'idéologie façonne l'Histoire (Véronique Hallereau) - Ruanda : le matin profond d'une renaissance (Alexandre Massonnet) - Comment être Lebesque ? (B. Renouvin) - Contre un roman moral (A. Renaud) - La violence (David Saint-Aimé).
- Numéro 29 - Dossier « **Regards sur le religieux** » - L'orthodoxie (Gabriel Matzneff) - Pour un Islam en France (Véronique Hallereau) - Les avatars de la question juive (Simon Beauroy) - Séfarades et Ashkénazes : le dialogue imparfait (Alexandre Renaud) - Regards sur un christianisme (P. Cariou, Témoin de Jéhovah) - Saint Louis (entretien avec Jacques Le Goff) - A propos du Ruanda (Dr Gakuba).
- Numéro 30 - Dossier « **La démocratie médiatique** » - De l'indétermination démocratique à la surdétermination médiatique (Luc Hossepied) – Guy Debord : de la télévision au multimédia (Alexandre Renaud) - Le pouvoir des médias (Alexandre Massonnet) - Splendeurs et misères des journalistes (Véronique Hallereau) - Entretien avec Lucien Sfez « Communication : fin d'une idéologie » - Michel Foucault : un poète en philosophie (A. Renaud) - Les grandes coupures épistémologiques en physique (David Saint-Aimé).
- Numéro 31 - Dossier « **Géopolitique** » - Qu'est-ce que la géopolitique ? (Christian Pihet) - Diplomatie et géopolitique (Dominique Decherf) – Géopolitique et souveraineté (B.

---

---

Renouvin) - Vers une guerre locale (Martin Hybler) - Et maintenant, passons aux barbares (Guillaume Kopp) - Le PACS, un pas vers l'irresponsabilité (Philippe Lauria) - Quelques réflexions sur un Islam d'Europe : le cas albanais (Ch. Pihet) - Le navire de la République selon Jean Bodin (Luc de Goustine).

- Numéro 32 – Dossier « **Retour du social** » - Renouveler les élites (Luc de Goustine) – Logique marchande (Philippe Arondel) – Les 35 heures ou l'» employabilité » (Nicolas Palumbo) – Les périls de l'??Europe monétaire (Alain Parguez) – Économie et temporalité (Bertrand Renouvin) – La liberté contre la communication (Jean Sur) – Henri, comte de Paris, le conciliateur (B. La Richardais) – Des choses cachées entre la fin de l'histoire et le début de la post-humanité (Criton des Alpes) – Les mers rouges (Luc de Goustine).
- Numéro 33 – Dossier « **Amerika** » - Nés pour courir (François Verrazzane) – Les partis politiques américains (Christian Pihet) – Seattle, la mondialisation contestée (Xavier Denis-Judicis) – Politique étrangère américaine (Yves La Marck) – Pères fondateurs et constantes de l'idéologie américaine (Michel Bugnon-Mordant) – Deux regards français sur les États-Unis ( Bertrand Renouvin) – Au bon leurre, note conjointe sur Monsieur Sartre (Criton des Alpes).
- Numéro 34 – Dossier « **Souveraineté** » - Le concept de souveraineté (Bertrand Renouvin) – La nation souveraine et les droits européens (Hervé Rumin) – Patronat : demain l'État subsidiaire... (Philippe Arondel) – Le rejet de la souveraineté (B. la Richardais) – Naissance du souverain, une fable historique de Grégoire de Tours (Luc de Goustine) – L'héritage monarchien dans la France contemporaine (Robert Griffiths) – L'Habeas corpus, mythe et réalité (Dominique Inchauspé) – Juan Carlos, un roi diplomate (Bertrand Renouvin) – Libero-ci, libero-là (Criton des Alpes) – Ces dames en furent témoins... (Jocelyne Buche).
- Numéro 35 - Dossier « **Entreprise** » - Pour l'entreprise libre (Jacques Blangy) - Salaires : l'austérité à perpétuité ? (Philippe Arondel) - L'homme dans l'entreprise selon la doctrine sociale de l'Église (Jean-Luc Castro) - Qu'est-ce que l'économie sociale ? (Cyrille Chrétien et Jacques Renard) - Régulation : une aussi longue histoire (Ph. Arondel) - Retour sur la taxe Tobin (Nicolas Inchauspé) - Quelle identité allemande ? (Bertrand Renouvin) - Quid des quotas ? (Criton des Alpes).
- Numéro 36 - Dossier « **Réflexion sur le peuple** » - Du peuple (Bertrand Renouvin) - Le désir du peuple : au-delà de la modernité (Jean Sur) - La démocratie inachevée ? (Pierre Rosanvallon) - Note sur la souveraineté chez E. Stein et J. Maritain (Philippe Lauria) - A propos de souveraineté (Madeleine Arondel-Rohaut - Le « travail » du souverain (Bertrand Renouvin) - L'Islam en France (Michel Brisacier) - Jacques VI d'Écosse - 1er d'Angleterre : « Les deux règnes » et la genèse théologico-politique de l'État moderne (Bernard Bourdin) - De l'Erection des gens (Criton des Alpes) - Une précieuse pas ridicule (Jocelyne Buche).
- Numéro 37/38 - Dossier « **Refondation sociale** » - Gouvernement d'entreprise : la finance contre le travail (Philippe Arondel) - Le choix par le patronat du terme de «refondation» n'est pas innocent (entretien avec René Mouriaux) - «Notre État» de Roger Fauroux : une somme théologique (Sylvie Fernoy) - Le retour des Versaillais (Philippe Arondel) - L'école : chronique d'une mort programmée (Madeleine Arondel-Rohaut) - L'état de la recherche : statistiques et démocratie (Bertrand Renouvin) - La cata, c'est sympa (Criton des Alpes).
- Numéro 39 – Dossier « **Écologie et politique** » - Petit précis d'écologie à l'usage des politiques (François Villemonteix) – La terre et ses droits (Dominique Audrerie) – Productivisme : la vérité est ailleurs (Philippe Arondel) – L'alliance avec la nature (Bertrand Renouvin) – A propos d'Arcadie de Bertrand de Jouvenel (Jean Sur) – Gnose

---

---

et politique : Eric Voegelin (Philippe Lauria) – Du terrain (Criton des Alpes) – Vers un nouveau roman de la terre : les pionniers corréziens (Jocelyne Buche).

- Numéro 40 – Dossier « **François Perroux** » - Perroux et le pouvoir économique (Jean-Claude Delaunay) – Penser, faire une révolution mondiale (Bertrand Renouvin) – L'économie et la ressource humaine (Gérard Donnadieu) – Du concept de développement chez François Perroux aux théories de la performance par le changement organisationnel en sciences de gestion (Wilfrid Azan) – François Perroux lecteur de Marx (Thierry Pouch).
- Numéro 41 – Dossier « **Du jacobinisme à la gouvernance** » - La construction d'un « modèle jacobin » dans l'histoire de la République et ses remises en cause (Claude Latta) - Gouvernance : sous les mots, les maux... (Philippe Arondel) - Gouvernance et libéralisme (Madeleine Arondel-Rohaut) - Gouvernance, volonté générale et citoyenneté (Anicet Le Pors) - « Bonne Gouvernance » : l'art du double langage (Philippe Arondel) - Autorité, pouvoir, légitimité (Bertrand Renouvin) - Vélocipèdiques (Criton des Alpes) - Adam Czerniaków, président et témoin du ghetto (Jocelyne Buche).
- Numéro 42 – Dossier « **Les Orients d'Europe** » - Questions aux revenants (Bertrand Renouvin) – Europe Extase (Luc de Goustine) – La culture politique tchèque du point de vue de l'anthropologie politique (Petr Skalník) – Ukraine, choses vues et entendues (Michel Fontaurelle) – Hic sunt leones – Une géopolitique du mépris (Antoine de Saint-Fréjoux) - Qu'est-ce qu'une vie ratée ? (Philippe Lauria) – Ainsi parlait Bovéthoustra... (Criton des Alpes) – Une servante au grand cœur sur les bords du Danube (Jocelyne Buche).
- Numéro 43 - Dossier « **Travail & travail** » - Capitalisme cognitif : les intermittences de la raison (Philippe Arondel) – Le caméléon et la chaise ((Pierre-Etienne Heymann) – Une vieille dispute : comment déterminer le prix du travail ? (Philippe Lauria) – L'Europe sans rivages (Bertrand Renouvin) – Apostasie au Tadjikistan (Farroukh Arabov & Oumar Arabov) – L'ange noir (Criton des Alpes) – Cantor et le transfini (Olivier Bruneau) – La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ? (Alain Solari).
- Numéro 44 – Dossier « **Maltrater l'Europe ?** » - Le traité d'une Europe confédérale ? (Yann Kergloff) – Les enjeux du référendum constitutionnel (Jean-Louis Clergerie) – L'Europe est-ce la fin de la nation ? (Michel Pinton) – L'Europe et la guerre (Bertrand Renouvin) – Modèle social européen : une mise à mort programmée... (Philippe Arondel) – Un voyage au Pamir (Bertrand Renouvin) – Saleh Senoussi : « La crise arabe ; absence de l'action collective et violence des minorités » (Abdelmounim Aissa) – Optimystik (Criton des Alpes) – Le Turc et le Chevalier (Jocelyne Buche).
- Numéro 45 – Dossier « **La République sociale** » - Quel mouvement social pour quelle République sociale ? (Philippe Arondel) – Carnet de bord d'un inspecteur du travail (Gérard Filoche) – La citoyenneté à l'épreuve de la communauté (Alexandre Massonnet) – Entreprise communauté, entreprise citoyenne ? (Alexandre Renaud) – Témoin des républiques : Pierre Boutang (Bertrand Renouvin) – Vaclav Havel et la tradition du kitsch sentimental dans la politique tchèque (Martin Hybler) – Les OGM agricoles – évaluation et stratégies... (François Villemonteix) – Mais c'est... Golène (Criton des Alpes).
- Numéro 46 – Dossier « **Vous avez dit 'intégrer' ?** » - De l'intégration à la lutte contre les discriminations (Rachid Alaoui) – Miser sur les jeunes issus de l'immigration (Yazid Sabeg) – La télé au secours des quartiers (Yacine Sabeg) – « Discrimination positive », prendre l'Égalité au sérieux (B. La Richardais) – L'air de Bakou (Bertrand Renouvin) – A propos de « l'hypothèque » de l'adhésion de la Turquie (Yves La Marck) – D'un Kirghizstan l'autre (Audrey Lemault) – Du retour au même (Criton des Alpes).

# Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

## SOMMAIRE du numéro 47

### ■ Éditorial

par Luc de Goustine ..... 3

### DOSSIER « Mais que fabrique l'État ? »

#### ■ Manufacture nationale

par Anne Cindric ..... 7

#### ■ Candide blessée ou l'étrange subversion naïve d'un implacable bon sens

par Isabelle Rooryck ..... 11

#### ■ Entrailles de la force

par Philippe Mahaud ..... 17

#### ■ « La Manu »

par Bertrand Renouvin ..... 27

#### ■ « Le cran de l'abattu » - extrait

par Pierre-Etienne Heymann ..... 35

### MAGAZINE

#### ■ Une autre Europe est possible

par Jean-Louis Clergerie ..... 37

#### ■ City-Zen et Pop'jurys

par Criton des Alpes ..... 43